

Sûreté de la wilaya d'El Meghaier  
**Plus de 2 kilos de cocaïne saisis  
et 04 individus interpellés**

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7112 - MARDI 18 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonelgaz réalise en 2024  
un chiffre record  
**Plus de 268 millions  
d'euros en exportation**

P04



Sadaoui reçoit le SG du SNTE  
et le président du SNAPAP  
**Des lacunes  
dans le statut  
particulier**

Lire en page 03

P07

**ORAN**

«250 chauffeurs de taxi poursuivent leur formation»

**Plus de 1200 autorisations  
pour Boufatis, Braya et Tafraoui**

Santé et médecine de précision

**Création d'un nouveau réseau thématique en 2025**

Marché du gros à El Karma

**Un incendie fait d'importants dégâts**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

## Dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption Larbaoui préside une réunion du CPE sur le transfert des biens confisqués



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, dimanche au Palais du Gouvernement, une réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), consacrée à la poursuite du transfert des biens confisqués dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, au profit des institutions et organismes publics et au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'accélération de l'exploitation optimale des unités de production transférées. "M. Larbaoui a présidé les travaux de la 193e session du CPE, consacrée à la poursuite du transfert, à titre

onéreux, au profit des institutions et organismes publics, de plusieurs biens meubles et immeubles confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption", précise le communiqué. Lors de la réunion, "l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la prise des mesures nécessaires pour garantir l'exploitation optimale des unités de production transférées au profit de la collectivité nationale, conformément aux directives du président de la République", ajoute la même source.

Association la «Radiouse»

## Hommage à titre posthume à Mahieddine Khalef



L'Association la "Radiouse" et des anciens internationaux ont rendu un vibrant hommage à titre posthume à l'ancien sélectionneur national, Mahieddine Khalef, décédé en décembre dernier à l'âge de 80 ans. Lors d'une cérémonie pleine d'émotion à laquelle étaient présents aussi la famille du regretté Mahieddine Khalef, ancien entraîneur national de l'équipe nationale de football et l'une des icônes du football national, le frère du regretté, a reçu "un trophée et une médaille de reconnaissance ainsi que des cadeaux de valeur pour les services rendus par le défunt, une personnalité très respectée par

le monde du football". Très touché par ce geste, le représentant de la famille Khalef a remercié l'association Radiouse et son président Kada Chafi ainsi que les anciens internationaux présents à cette cérémonie. Dans son allocution, le président de la Radiouse a relevé les qualités du grand entraîneur qu'était Khalef, en ayant tant donné au football algérien et enrichi son parcours par son dévouement et son professionnalisme, et a également rappelé qu'il restera l'un des héros qui ont rendu de grands services à l'équipe nationale, surtout, lors de la Coupe du Monde de 1982 en Espagne et une source de sa fierté.

## Moudjahid et ami de la Révolution algérienne Félix Louis Giro Colozzi s'éteint à l'âge de 95 ans



Le moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Félix Louis Giro Colozzi, est décédé en France à l'âge de 95 ans, a-t-on appris dimanche auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 12 mars 1930 à Alger, le défunt qui avait embrassé l'Islam, avait rejoint en 1956 les rangs de la Révolution de libération en tant que Fidaï, et avait participé à la célèbre opération de "l'incendie du dépôt des bouchonneries internationales à Alger", avant d'être arrêté et condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les prisons de Serkadji, Lambèze et d'autres prisons

françaises. Libéré en 1962, le défunt choisit la nationalité algérienne et obtient une bourse d'études en ingénierie en Bulgarie. A son retour en Algérie, il devient cadre dans plusieurs établissements nationaux jusqu'à la retraite en 1992. A l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a publié, en 2022, les mémoires du défunt, sous le titre "Mémoire de prison 1956-1962", dans lesquelles il évoque ses souffrances lors de son arrestation et les conditions sévères de sa détention dans les geôles coloniales en Algérie et en France.

A Tunis le 22 février prochain

## Une rencontre en hommage à Ahmed Taleb Ibrahim

Une rencontre algéro-tunisienne, dédiée à l'ancien ministre, Ahmed Taleb Ibrahim, sera organisée le 22 février 2025 à Tunis pour rendre hommage à cette figure marquante de la Guerre de libération nationale, qui a contribué notamment à la fraternité entre les peuples des deux pays. Ainsi, le Comité de la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information a décidé de rendre hommage à une figure marquante de la Guerre de libération nationale, une voix pré-

cieuse de la scène politique nationale. Cette rencontre qui intervient dans le sillage du 67e anniversaire des massacres commis le 8 février 1958 par l'armée coloniale française à Sakiet Sidi Youssef ayant scellé une union par le sang entre les deux peuples frères, réunira des universitaires, des journalistes et des intellectuels des deux pays, ce qui permettra de retracer le parcours lumineux de l'ancien ministre des Affaires étrangères à travers ses nouvelles publications et ses mémoires

Audition parlementaire 2025 de l'ONU

## L'Algérie affirme son engagement à réaliser les ODD

L'Algérie a affirmé, lors de sa participation à l'Audition parlementaire 2025 au siège de l'ONU à New York, représentée par une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), son engagement à réaliser les objectifs du développement durable (ODD), a indiqué, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement. La participation de l'APN à cette audition parlementaire internationale vient "affirmer l'engagement de l'Algérie à réaliser les ODD et ses efforts en vue de développer des politiques économiques soutenant la croissance et de renforcer les partenariats commerciaux au dou-

ble plan régional et international, en adéquation avec les exigences de l'économie mondiale fluctuante". Lors de cette audition organisée par l'ONU, sous le thème "intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable: le financement, les institutions et la politique", le député Nabil Guend a souligné lors de son intervention, le rôle de l'Algérie dans la dynamisation du commerce international, affirmant qu'"elle a été parmi les pays précurseurs dans le renforcement des échanges commerciaux au niveau africain, et ce dans le cadre de la réalisation du développement durable, prôné par le Parlement international".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)

E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Sadaoui reçoit le SG du SNTE et le président du SNAPAP

## Des lacunes dans le statut particulier

Par B. Habib

Le dialogue social est maintenu avec les syndicats du secteur de l'éducation. En 2024, le corps social a enregistré d'importants acquis que sont les nouveaux statuts particuliers et les nouveaux régimes indemnitaires. Depuis les entretiens du ministère de l'Éducation n'ont cessé avec les partenaires sociaux de l'éducation. La démarche vise à aplanir les difficultés et les divergences et à optimiser les performances au service du secteur de l'Éducation nationale et on peut dire, d'ores déjà, dire que les entretiens du ministre avec les syndicats du secteur sont riches et incessants à la fois. Dans la foulée de la poursuite de ses pourparlers avec les partenaires sociaux du secteur pour régler les problèmes sociaux professionnels de la corporation des personnels et des travailleurs de l'éducation, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a cette fois reçu, dimanche, le secrétaire général du syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et le président du conseil national du personnel du secteur de l'éducation nationale, dans le cadre de l'écoute des propositions des organisations syndicales agréées concernant le statut particulier et le régime indemnitaire du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Ces cycles de rencontres du ministre avec les syndicats du secteur s'inscrivent dans une logique de préservation des acquis et de la stabilité du secteur face aux défis et enjeux qui l'attendent dont la réussite des prochains examens de fin d'année notamment le BEM et le Baccalauréat. Le secteur éducatif a enregistré, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024 -2025, plu-

sieurs avancées infrastructurelles, pédagogiques et humaines en matière de recrutements de valorisation des ressources et des compétences mais aussi en termes de renforcement de l'usage des tablettes dans le cycle primaire pour améliorer l'apprentissage des élèves. Le secteur a enregistré en 2024, année charnière, un nombre impressionnant de nouvelles infrastructures et établissements scolaires inaugurés à travers tout le pays outre un renforcement d'intégration par la plateforme numérique d'enseignants contractuels afin de régler la surcharge et améliorer la qualité de l'enseignement. A ces efforts, s'ajoute la création de l'École supérieure d'enseignement des mathématiques à l'ouest du pays suite aux décisions du président de la république Abdelmadjid Tebboune, visant la promotion des sciences de technologies innovantes et de la branche des mathématiques. Autant d'acquis donc qu'il fallait mettre en évidence pour décrire la volonté ferme du ministère de l'éducation à aller de l'avant et jusqu'au bout de sa politique de moderniser le secteur tout en accordant une place de choix à la valorisation des préoccupations socioprofessionnelles des cadres et des travailleurs du secteur éducatif. Un aspect très important sur lequel d'ailleurs mise beaucoup le ministre M. Sadaoui qui a reçu le SG du SNTE, en présence du chef du cabinet du ministère, chargé de la commission installée pour recevoir les observations et les propositions des responsables des organisations syndicales agréées auprès du secteur, concernant le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires, précise la même source. "La

même organisation syndicale a mis l'accent dans ses observations et propositions, sur l'intégration systématique aux grades sans restriction ni condition, l'application des dispositions d'intégration dans le statut particulier pendant 5 ans et l'unification de la classification pour tous les grades", ajoute le communiqué. Il s'agit également "du règlement de la situation des inspecteurs de l'enseignement primaire (spécialité alimentation scolaire) et les conseillers en alimentation scolaire, l'intégration de tous les inspecteurs de l'enseignement moyen en exercice hors catégorie (H.C.1) et le renforcement de la position des directeurs des établissements d'enseignement des trois cycles et la révision du régime disciplinaire". Par ailleurs, M. Sadaoui a reçu le président du conseil national du personnel de l'éducation (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique - SNAPAP), qui a insisté sur "la révision des lacunes observées dans le statut particulier et d'y inclure le corps des services économiques, en leur ouvrant les perspectives de promotion et leur garantir le bénéfice de la prime de caisse, ainsi que l'intégration des conseillers issus du corps des superviseurs de l'éducation dans le corps des censeurs". Les propositions ont notamment porté sur "la valorisation de l'expérience professionnelle et des diplômés pour le corps des superviseurs éducatifs et les agents de laboratoires et leur ouvrir les perspectives de promotion, ainsi que la nécessité d'ouvrir le débat sur le statut particulier des corps communs et des travailleurs professionnels, tout en accélérant la publication des textes d'application et en révisant le régime disciplinaire", conclut le communiqué.

Face aux menaces d'ordre sécuritaire

## Merad réaffirme depuis Tunis

### L'engagement de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé, dimanche à Tunis, la disposition de l'Algérie à poursuivre le soutien à l'action arabe commune et à s'engager dans les initiatives visant à renforcer la capacité des États arabes à faire face aux différentes menaces sécuritaires. S'exprimant lors de la 42e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), M. Merad a précisé que cette rencontre "intervient dans une conjoncture où la région arabe fait face à des défis sécuritaires majeurs dans le contexte des crises effrénées qui secouent le monde", ce qui nécessite, a-t-il dit, "d'œuvrer ensemble pour jeter les bases d'une coopération constructive en vue de créer des mécanismes durables devant garantir une sécurité globale et éliminer les sources de menaces qui affectent nos sociétés et nos pays arabes". Parmi ces menaces sécuritaires, le ministre a cité "la propagation du fléau du terrorisme,

de l'extrémisme violent, du discours de haine et du crime organisé transfrontalier", ajoutant que ces phénomènes "ont des répercussions sur nos pays arabes, nous obligeant à y faire face en toute responsabilité et fermeté". Il a souligné que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour partager son expérience réussie avec ses frères arabes en matière de lutte antiterroriste et son éradication". Evoquant les cybercrimes, le ministre a indiqué qu'ils constituent aussi "un danger réel pour la sécurité des individus et des sociétés, ce qui nous oblige tous à prendre les mesures nécessaires pour y faire face et réduire leurs risques". Merad a souligné, dans ce sens, que face cette situation, "l'Algérie s'est attelée à consolider les fondements de la cybersécurité, notamment par la décision du président de la République de créer un système national de protection des systèmes d'information". "L'Algérie poursuit ses efforts dans ce domaine en élaborant une stratégie nationale de sécurité

des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés, tout en s'employant à intégrer la cybersécurité dans le système éducatif", a-t-il poursuivi. Dans le cadre des efforts constants déployés à cet effet, le ministre de l'Intérieur a salué l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite visant à créer un "Conseil des ministres arabes de la cybersécurité", auquel l'Algérie a participé lors de sa première session à Riyadh en décembre dernier. Merad a mis en exergue les risques des catastrophes naturelles qui constituent désormais "une menace croissante pour la région arabe, aussi dangereuses que les autres défis auxquels avons été confrontés". Partant de la responsabilité commune de tous les pays de la région, M. Merad a appelé le CMAI à "redoubler d'efforts pour renforcer la coopération arabe en matière de prévention des risques naturels, de préparation conjointe pour y faire face et de limitation de leurs répercussions".

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Union africaine: L'Algérie haut la main !

L'Algérie vient de remporter une victoire diplomatique au niveau du continent africain. Le discours du président de la république Mr A. Tebboune devant les chefs d'États africain à Adis Abeba a laissé son impact vivant dans les esprits. En outre, la diplomate algérienne, Selma Haddadi, vient d'être élue en la circonstance, au poste de vice-présidente de la commission de l'UA. C'est une nouvelle victoire diplomatique de l'Algérie qui devrait en être fière. Toutes ces victoires diplomatiques laissent penser que l'Algérie serait en train de faire un grand et triomphant retour sur la scène régionale et internationale. Au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, le diplomate algérien Mr Ammar Ben Djamaa, serait devenu la «star number one» des assises du Conseil, notamment, quand il défend la cause palestinienne et dénonce les crimes commis à Ghaza. Donc, c'est fini le rôle de figurant de la scène qui nous rappelle ces mauvais moments où la diplomatie algérienne avait opéré un décevant recul, par rapport aux beaux jours de la diplomatie algérienne dans les années 1970 et 80..la diplomatie algérienne serait entrée en hibernation au moment du déclenchement inattendu du terrorisme sanguinaire, pendant lequel le gouvernement algérien de l'époque avait, rappelle-t-on, opté pour la concentration du plus gros de ses efforts à la pacification du pays aux prises d'un terrorisme des plus nuisibles et le retour à la normale. Même la crise diplomatique avec la France fait partie de ce retour solennel de la force diplomatique algérienne. D'habitude, les politiques algériens préféreraient opter pour la sauvegarde des bonnes relations avec la partie française. Et pour les raisons que l'on sait tous, ils faisaient des concessions et des compromis, ce n'était pas par faiblesse, mais en vue de ne pas altérer les intérêts algériens dans ce pays, où vivaient quelques millions d'algériens. Mais, quand l'establishment français n'a pas su connaître ses lignes rouges, c'était donc, la grande guerre diplomatique dont nous vivons en ses beaux jours. L'Algérie s'inspire de la force de son peuple uni, pour le bien et pour le pire. C'est également, de son histoire révolutionnaire, de son engagement pour la justice et la paix dans le monde, qu'elle s'inspire.

Promotion des start-up en Algérie

## Lancement d'un groupe de réflexion avec la diaspora

Un groupe de réflexion thématique virtuel a été lancé dimanche, à l'École nationale polytechnique d'El Harrach (Alger), avec les jeunes de la communauté nationale à l'étranger, sur "le climat des affaires et les start-up en Algérie". Le lancement de l'initiative a été présidé par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. A cette occasion, M. Hidaoui a mis l'accent sur l'importance que porte l'Algérie à sa jeunesse tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, en vue de renforcer son rôle et sa contribution au développement économique, soulignant que l'Algérie nouvelle œuvre à consolider les liens avec les jeunes de la communauté.

## Pôle &amp; Mic

Par B. Nadir

**Incendies de forêts bien maîtrisés en 2024 !**

**A**u cours des trois dernières années, l'Algérie a traversé des périodes difficiles à cause des incendies de forêts qui ont détruit des milliers d'hectares de végétation, tué du bétail, endommagé des infrastructures rurales et perturbé des unités apicoles. En 2021, les feux ont ravagé 100 000 hectares, causant de lourdes pertes humaines, notamment à Tizi Ouzou. En 2022, bien que moins dévastatrice, la situation a tout de même conduit à la perte de 24 000 hectares, avec des victimes à l'Est du pays. En 2023, 41 000 hectares ont été détruits, avec des pertes humaines à Béjaïa et Bouira. La moyenne annuelle des surfaces incendiées en Algérie se situe entre 25 000 et 30 000 hectares. Les incendies de forêts ont chuté de 91 % en 2024 par rapport à la moyenne annuelle des dix dernières années, avec seulement 40 000 hectares touchés, selon le ministère de l'Agriculture. Ce bilan a été présenté lors d'une réunion présidée par le ministre Youcef Cherfa, où il a été souligné une réduction de 73 % des foyers d'incendie. Cherfa a salué les efforts des agents forestiers, de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire, ainsi que l'utilisation de moyens modernes comme les canadiens et les drones pour la prévention et la surveillance. En 2024, les moyens aériens de lutte contre les feux de forêts ont été renforcés en Algérie. Le pays a acquis sept avions bombardiers d'eau, dont six sont déjà opérationnels, ainsi que six appareils affrétés. À cela s'ajoutent six hélicoptères de la Protection Civile, cinq appareils du ministère de la Défense, et un Beriev capable de transporter 12 000 litres d'eau, formant une flotte de 25 appareils aériens mobilisés cette saison. Des drones sont également utilisés pour détecter les incendies. Par ailleurs, l'Algérie a développé un radar de détection d'incendies à distance. Conçu par des chercheurs algériens, ce dispositif vise à renforcer la lutte contre cette menace croissante pour l'environnement. Pour 2025, le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a donné des instructions pour finaliser les opérations de prévention des incendies de forêts, telles que l'aménagement des sentiers forestiers, l'installation de tours de contrôle et la mobilisation de points d'eau, à réaliser avant la fin du mois de mars. Il a également évoqué la mise en place des comités exécutifs locaux et la préparation du plan de lutte contre les incendies, en prévision de l'installation prochaine de la commission nationale de protection des forêts.

Sonelgaz réalise en 2024 un chiffre record

**Plus de 268 millions d'euros en exportation**

**L**e Groupe Sonelgaz a réalisé en 2024 un chiffre record en matière d'exportation, avec des recettes globales dépassant 268 millions d'euros, a indiqué dimanche un communiqué du Groupe public. "La performance de Sonelgaz en 2024 a été marquée par la réalisation d'un nouveau chiffre record en matière d'exportation avec des recettes de plus de 268 millions d'euros, contre 219 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 22%", précise le communiqué. Les exportations portent sur l'électricité, les équipements électriques et gaziers fabriqués localement ainsi que les opérations de réhabilitation des équipements électriques et gaziers et les services de formation dans le domaine électrique, a fait savoir le Groupe. Cette performance s'inscrit dans le "cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques, commerciales et industrielles et la valorisation du produit national fabriqué localement pour intégrer un nouveau modèle économique axé sur la création de la valeur ajoutée", ajoute la même source.

Transport maritime

**Quel avenir pour CNAN Nord ?**

Par Nadira FOUAD

**L**e pôle pénal et économique a requis en première instance une peine 07 ans de prison ferme contre l'ex-DG de la CNAN Nord et des peines allant de 05 à 2 ans de prison ferme contre les autres accusés pour leur implication dans des affaires de corruption. Les mis en cause sont accusés de délits de passation de marchés et conclusion de contrats et d'accords en infraction aux dispositions législatives et réglementaires pour l'octroi de privilèges injustifiés à des tiers, dilapidation délibérée de deniers publics, abus de fonction en infraction aux lois et réglementations et négligence flagrante entraînant le détournement de fonds publics". Les employés de la CNAN Nord et des syndicalistes que nous avons contactés, dont la majorité ont acquis leur retraite devant les scandales qui éclaboussent cette société maritime, qui était à son apogée à une certaine époque, regrettent les tournures qu'ont pris les événements. Ils ont interpellé les pouvoirs publics à mettre la lumière sur cette affaire de corruption qui a ébranlé la CNAN Nord. Le juge d'instruction du Pôle pénal national économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed avait ordonné le placement, en 2024, en détention provisoire de 03 individus dont le DG de la compagnie CNAN Nord, et sous contrôle judiciaire 14 autres employés et res-

ponsables pour leur implication dans des faits de corruption selon le communiqué du parquet de ce pôle. Celui-ci fait état et conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet du Pôle pénal national économique et financier de Sidi M'Hamed à Alger, informe l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire suite à un rapport sur des faits de corruption, au niveau de la compagnie CNAN Nord, liés à la passation de marchés et à la conclusion de contrats en infraction aux lois et réglementations, à des dépassements dans la gestion de la compagnie et à la complicité dans la dilapidation de deniers publics à travers la non exploitation de navires cargo et la mise à l'arrêt de navires dans des ports nationaux et des ports étrangers, ayant impacté l'activité et les transactions de la compagnie, entraîné la dégradation de sa situation financière malgré le soutien financier de l'Etat et causé d'énormes préjudices financiers à la compagnie, au groupe et au Trésor", a précisé le communiqué. Après l'audition des accusés, le juge d'instruction du Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, à Alger, a ordonné le placement en détention provisoire de trois (3) d'entre eux, à savoir l'actuel directeur général de la compagnie CNAN Nord (D.L.) et les anciens directeurs généraux (S.A) et (GH.S.A), et le placement

sous contrôle judiciaire de quatorze (14) autres accusés", a conclu le communiqué. Pour rappel, le triste scénario du naufrage du cargo le «Béchar» relevant de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) en novembre 2004 alors que feu Mohamed Meghlaoui était ministre du transport, la justice algérienne avait blanchi l'ex-PDG de la CNAN feu Ali Koudil. Les 04 autres accusés dans cette affaire qui a ébranlé les Algériens ont également été acquittés par le tribunal criminel d'Alger. Il s'agit de 03 directeurs dont celui de l'équipement et techniques, de la technique des navires, de l'inspecteur technique du navire «Béchar», et celui de l'armement des navires et l'ingénieur technique chargé du suivi des navires. Ils étaient poursuivis pour «la mise à la disposition du capitaine d'un navire en mauvais état et insuffisamment équipé et la navigation d'un navire dont la validité du titre de sécurité avait expiré», ce qui a causé le naufrage du navire et coûté la vie à 16 des 18 membres de son équipage. L'entreprise CNAN NORD est une entreprise nationale algérienne de transport maritime de marchandises en ligne régulière, elle est armateur de 07 navires qui assurent la couverture des ports et des zones de l'Europe du Nord, le Portugal, l'Espagne, Méditerranée orientale, l'Amérique et la Pologne et ce à destination de tous les ports Algériens.

Nouvelle laiterie de Rouïba

**Début des premiers essais de production**

**L**es premiers essais de production ont été lancés samedi, à la nouvelle usine de production de lait à Rouïba (Alger), la plus grande du genre en Algérie, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement du marché dans les wilayas du centre du pays. L'opération a été supervisée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, et de la Présidente-directrice Générale du groupe industriel des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh. La capacité de production globale de cette laiterie qui s'étend sur une superficie de plus de 4 hectares dans la zone industrielle de Rouïba, s'élève à 1,4 millions de litres par jour, dont 1 million de litres de lait pasteurisé subventionné et 400.000 L/J de lait UHT, conservables jusqu'à trois mois. Grâce à cette nouvelle usine qui sera équipée de matériel moderne pour la production des produits laitiers, la capacité de production globale du groupe Giplait passera à plus de 2,6 milliards de litre par an, répartis sur 16 unités à travers tout le territoire national. S'exprimant à cette occasion, M. Cherfa a précisé que "ce mégaprojet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer la sécurité alimentaire, est un acquis important pour la filière du lait, car renforçant la production nationale de cette denrée essentielle". La réalisation du projet de la Laiterie de

Rouïba, intervenant en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été parachevée en un délai record de 14 mois. Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de lancement, le ministre a indiqué que 68 millions de litres de "lait de vache frais" subventionné, ont été commercialisés depuis le début de l'opération en 2024, notant que la production du lait en sachet partiellement écrémé et destiné à la vente avec un prix plafonné, à partir du lait de vache frais, sera généralisée de manière progressive aux différentes laiteries, y compris

les laiteries privées. Assurant que la nouvelle carte de distribution a donné ses fruits, M. Cherfa a précisé "qu'aucune fluctuation n'a été relevée", affirmant la disponibilité du lait et de ses dérivés, en quantités suffisantes, durant le mois de Ramadhan. Répondant à une question sur les nouveaux projets stratégiques attendus dans le secteur agricole, durant 2025, le ministre a fait état d'entretiens avec plusieurs investisseurs locaux et étrangers, en vue de la réalisation de projets qui devront augmenter la contribution de l'agriculture au Produit intérieur brut (PIB), actuellement à hauteur de 15%.

Secteur économique

**Lancement des services de certification et de signature électroniques**

**L**e lancement officiel des services de certification et de signature électroniques dans le secteur économique, destinés aux opérateurs économiques publics et privés, a été donné dimanche à Alger, par l'Autorité économique de certification électronique (AECE), relevant de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), permettant de sécuriser les transactions et les échanges électroniques. S'exprimant lors de cette rencontre, tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'organismes nationaux, le président du Conseil de l'ARPCE, Mohamed El Hadi Hanachi, a expliqué que cette démarche constitue "une étape importante dans le processus de notre pays vers une transformation numérique complète et le renforcement de la confiance des citoyens et des opérateurs économiques dans les transactions électroniques sécurisées". "Grâce à ces services, les citoyens et les opérateurs pourront signer leurs documents de manière électronique en toute aisance et sécurité, ce qui renforcera la transparence et l'efficacité dans les transactions officielles", a-t-il affirmé.

Semaine nationale de la prévention

## Les hautes autorités accordent une «importance particulière» à la santé publique

Les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordent une "importance particulière" à la protection de la santé publique et "la placent au cœur des priorités", a affirmé, dimanche à Tipasa, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr. Kamel Senhadji. Les autorités supérieures du pays accordent une "importance particulière" à la santé publique, notamment en ce qui concerne le traitement des maladies cancéreuses, en particulier le cancer pédiatrique, a indiqué le Pr. Senhadji, dans son allocution au lancement de la Semaine nationale de prévention, organisée par le ministère de la Santé au niveau national et dont le coup d'envoi officiel a été donné à partir de Tipasa. Il a appelé, à ce titre, au renforcement du volet de l'éducation sanitaire et à la diffusion d'une culture de l'alimentation saine et équilibrée afin de faire face aux menaces sur la santé publique. Pour le Pr. Senhadji, le monde d'aujourd'hui vit une "époque de risques sanitaires", qu'il a qualifiés de "bombes à retardement", citant particulièrement les maladies transmissibles, les changements climatiques et les problèmes nutritionnels. Cette situation fait que l'Agence nationale de sécurité sanitaire accorde "un intérêt particulier à la santé publique, notamment au regard de la hausse des cas de cancers pédiatriques, dont les recherches ont prouvé qu'ils sont liés

à une mauvaise alimentation", a-t-il déploré. Le Pr. Senhadji a souligné à l'occasion de cette manifestation, organisée à la veille du mois de Ramadan, sous le slogan "Pour un Ramadhan sain et sûr, évitons les excès pour le bien de notre santé", la nécessité de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les dangers des aliments riches en gras, sucres, et sel et de la consommation excessive de viande rouge, surtout la viande transformée, tout en recommandant un régime alimentaire riche en légumes, fruits et fibres. Pour sa part, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar, a souligné l'importance de l'implication de tous les secteurs dans la protection de la santé publique, car "il s'agit d'une affaire de société", a-t-il dit, et ce "en œuvrant à l'ancrage d'une véritable culture de prévention et de sensibilisation des citoyens sur l'importance de changer leurs habitudes et particulièrement durant le mois du jeûne". La 3e édition de la Semaine nationale de la prévention, organisée du 16 au 20 février courant, se veut un rappel de l'importance d'un mode de vie sain durant le mois de Ramadhan, qui se traduit par une alimentation saine, un sommeil suffisant, l'observance des traitements médicaux, la vigilance pour éviter des accidents domestiques et la lutte contre les addictions de toutes sortes, a, encore, souligné le Dr Fourar. "Les

données sanitaires disponibles attestent que les habitudes et comportements humains figurent parmi les plus importants facteurs de propagation des maladies", a-t-il relevé. A noter que le coup d'envoi de la Semaine de la prévention a été donné par le wali de Tipasa, Ali Moulay, en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Dr. Phanuel Habimana, de la représentante de l'Unicef en Algérie, Mme Katarina Johansson et d'un nombre d'experts, de médecins et de représentants des départements ministériels concernés. Le lancement de cette semaine nationale de la prévention a été, également, marquée par l'organisation, à la maison des jeunes de Tipasa, d'une exposition englobant cinq (5) caravanes médicales destinées à la réalisation d'examens dans les domaines de la nutrition, l'obésité, le diabète, la médecine cardiovasculaire, l'ophtalmologie, l'obstétrique et la puériculture, outre des stands dédiés aux établissements hospitaliers spécialisés. Au programme de cette Semaine nationale, organisée simultanément à travers l'ensemble des wilayas, des journées portes ouvertes à travers les établissements de santé et les lieux publics, des conférences au profit des professionnels de la santé, des émissions et communications sur le sujet à travers les médias nationaux, ainsi que des activités pour la promotion d'un mode de vie sain.

Délégations du Médiateur de la République

## Journées portes ouvertes à l'Ouest du pays

Des journées portes ouvertes ont été organisées, dimanche à Oran, Tiaret et Saïda pour célébrer le cinquième anniversaire de la création de l'institution du Médiateur de la République, avec un bilan des activités réalisées en 2024 dans ces wilayas et un exposé plus détaillé de ses missions et de ses compétences. A Oran, la délégation du Médiateur de la République a enregistré, en 2024, plus de 4.500 activités entre rencontres avec les citoyens et requêtes, a-t-on appris auprès du délégué local de l'institution, Baghli Choaïb, dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement des Journées portes ouvertes organisées sous le slogan "Toujours plus proches des citoyens et tous ensemble pour un meilleur service public". Selon les statistiques présentées sur place, 1.359 requêtes dans le cadre de ses compétences ont été enregistrées, ainsi que 3.150 rencontres ont été organisées avec des citoyens pour écouter leurs préoccupations. Le délégué de la wilaya a précisé que ce bilan "reflète l'engagement à répondre rapidement aux plaintes des citoyens, tout en visant à améliorer la qualité des services offerts et à renforcer la confiance entre les citoyens et l'administration". De son côté, le conseiller du délégué local, Kaïdi Fatiha, a indiqué que la majorité des requêtes portent sur

le logement, l'emploi, l'insertion professionnelle et le parcours éducatif, ajoutant qu'environ 70 % de ces requêtes ont reçu une réponse. A Tiaret, la délégation du Médiateur de la République a reçu un total de 3.114 requêtes en 2024, qui ont été transmises aux administrations concernées pour traitement, a indiqué le délégué local, Saïd Reda. Ce dernier a précisé que 1.899 requêtes ont été envoyées via la plateforme en ligne et 1.215 autres ont été soumises lors de rencontres avec les citoyens ou par d'autres moyens de communication. Il a également indiqué que parmi les 1.899 requêtes reçues via la plateforme en ligne, 1.478 ont été envoyées aux administrations con-

cernées, dont 1.337 ont reçu une réponse. Parmi celles-ci, 623 plaintes ont été positivement prises en charge. A Saïda, le délégué local du Médiateur de la République, Abdelhadi Rassamal, a déclaré à l'APS que l'objectif de ces événements est de faire connaître les activités de la délégation et de sensibiliser les citoyens sur les moyens de communication pour exprimer leurs préoccupations et les transmettre aux autorités compétentes en vue de trouver des solutions. Il a ajouté que la numérisation du secteur du Médiateur de la République a facilité la communication avec les citoyens, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services publics fournis.

El-Bayadh

## 17 blessés dans un dérapage d'un bus

Un accident de la circulation, survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya d'El Bayadh, impliquant un bus de transport de passagers effectuant la liaison entre Adrar et Oran, a fait 17 blessés, avec des degrés de gravité variables, indique ce communiqué par la Protection civile. Selon la même source, les victimes ont été prises en charge par les équipes de secours et transportées vers l'hôpital local pour y recevoir les soins nécessaires. L'accident s'est produit aux alentours de 23h40 sur la route nationale N°118, au niveau de la commune de Labiodh Sidi Cheikh après le dérapage du bus. Les services de la Protection civile sont immédiatement intervenus sur les lieux pour secourir les victimes et sécuriser la zone. Une enquête a été ouverte pour déterminer les exactes de ce sinistre.

## Réseau «Nada»-Université d'Alger 2 Convention en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant

Une convention a été signée, dimanche à Alger, entre le Réseau national de défense des droits de l'enfant "Nada" et l'Université d'Alger 2 "Abou El Kacem Saâd Allah", dans le cadre de la coopération en matière de protection et de promotion des droits des enfants, avec la participation des étudiants et des enseignants. Dans son allocution à cette occasion, le président du Réseau "Nada", Abderrahmane Arar, a indiqué que cette convention "concrétise le projet du réseau en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, à travers différentes wilayas du pays, en associant les étudiants et les enseignants dans la formation et l'encadrement des enfants". Cette initiative tend à "renforcer la conscience et la vigilance auprès des enfants dans l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs", à "consacrer auprès d'eux les valeurs de citoyenneté et à les préparer à faire face aux différents défis d'avenir, et ce à travers la coopération avec différentes universités algériennes, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique". De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 2, Saïd Rahmani a affirmé que son établissement d'enseignement "dispose de laboratoires de recherches et de spécialistes dans le département de psychologie qui se penchent sur toutes les questions relatives à l'enfance et aux affaires familiales", ajoutant que "des activités scientifiques et de recherches seront organisées au profit de cette frange de la société, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge de l'enfance et à la protection de ses droits". Il a indiqué que la conclusion de cette convention se veut "une démarche importante à même de permettre aux enfants de se rapprocher de l'université et d'être en contact avec les étudiants", insistant sur l'importance de "porter un intérêt à cette catégorie pour former une génération créative et innovante et contribuer au développement national à l'avenir".

Sûreté de la wilaya d'El Meghaier

## Plus de 2 kilos de cocaïne saisis et 04 individus interpellés

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'El Meghaier ont réussi, la semaine dernière, à interpellier quatre individus, dont une femme, impliqués dans un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues dures, notamment la cocaïne, indique, ce lundi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant qu'une quantité importante de 2 kg et 360 grammes de cocaïne a été saisie lors de cette opération. Selon la même source, des enquêtes opérationnelles ont été déclenchées suite à des informations faisant état d'un plan par un groupe criminel visant à introduire une quantité de drogue dure, de la cocaïne, sur le territoire de la wilaya. Les mouvements des membres du réseau ont été surveillés, ce qui a conduit à leur interpellation au centre-ville d'El Meghaier alors qu'ils tentaient de transporter la drogue à bord d'un véhicule de tourisme. Après une fouille minutieuse du véhicule, la quantité de drogue a été découverte soigneusement cachée sous l'un des sièges arrière. Cette opération, menée en coordination avec le parquet compétent local, a également permis la saisie de deux véhicules de tourisme utilisés dans les activités criminelles. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal pénal spécialisé d'Ouargla, dans le cadre d'une affaire de possession, transport, stockage et achat en vue de la vente de drogues dures de manière illicite au sein d'un groupe criminel organisé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN PEDIATRIE PR BOUKHROFA ABDELKADER CANASTEL ORAN

NIF/ 31019820031

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES -OP N°...../2025**

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé En pédiatrie Pr Boukhroufa A.E.K CANASTEL/ORAN lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : La fourniture et pose et mise service d'un système de désenfumage au profit des nouveaux services UMC - ORL et Parking de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Pédiatrie Canastel

L'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

- Entreprises disposant des qualifications requises et ayant les moyens techniques, financiers et humaines pour réaliser les opérations objet de l'appel d'offres  
Ayant un registre de commerce avec les codes y afférant avec l'objet du cahier des charges
- Réalisé des prestations similaires avec l'objet du cahier de charges, justifiées par au moins une (1) attestation de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage publique (le directeur ou l'ordonnateur).
  - Réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieur à (12 000 000,00 DA) douze millions dinars algériens.

- Concernant les petites et moyennes entreprises nouvellement créés ne sont pas concernés par la présentation des attestations de bonnes exécutions et les bilans comptables conformément à l'article 57 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics

Les soumissionnaires ayant toute ces qualifications sont invités à retirer le cahier des charges auprès du service marché de l'EHS en Pédiatrie Canastel contre un paiement d'une somme de : 5000 da auprès de la trésorier de EPS -Oran -est- point du jour

**1/Le dossier de candidature contient :**

1. La déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ; renseignée, signée cachetée et datée
2. La déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ; renseignée, signée cachetée et datée
3. Copie de l'extrait du registre de commerce
4. Copie de statuts pour les sociétés
5. Les bilans financiers des trois derniers années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux.
6. Références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets de même nature à l'objet du présent cahier des charges, signées par l'ordonnateur seulement).
7. La délégation de pouvoirs s'il ya lieu.
8. La liste des moyens humains justifiée par des diplômes pour le personnel d'encadrement
9. Mémoire technique justificatif

**2/L'offre technique contient:(sous enveloppe distincte portant mention offre technique) :**

1. Une déclaration à souscrire selon le modèle joint en annexe ; renseignée, signée et datée.
2. Tout document technique permettant d'évaluer l'offre technique (caractéristiques techniques des fournitures avec prospectus et catalogue) paraphée, mentionnant la dénomination de l'entreprise
3. Engagement de garantie
4. Procès verbal de visite des lieux
5. Délai d'exécution et planning
6. Le cahier des charges renseigné, signé, cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
7. Engagement de formation

**3/ L'offre financière contient: (sous enveloppe distincte portant mention offre financière)**

1. la lettre de soumission (modèle ci-joint) ; remplie, signée, datée et cachetée
2. le bordereau des prix unitaires (BPU) ; remplie, signé, daté et cacheté
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; remplie, signé, daté et cacheté

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres » comme ci-après :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES OP- N°.../2025

La fourniture et pose et mise en service d'un système de désenfumage au profit des nouveaux services UMC -ORL et Parking de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Pédiatrie Canastel.

Les plis seront déposés directement à l'adresse suivante :E.H.S EN PEDIATRIE Pr BOUKHROFA Abd El Kader N° 75, route de CANASTEL ORAN

Les soumissionnaires sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offre, la date et l'heure de sa tenue.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, avant 12 heures.

- Toute offre tardive sera rejetée.

La Directrice

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE &amp; POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : 4112400022199

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°22/2024, publié le 08/01/2025 à le carrefour d'Algérie et الجزائر الجديدة, relatif aux TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADÉ NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA). LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SIBEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI. LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF;

Qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres techniques et financières, les projets sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADÉ NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, DAIRA DE SIDI BEL ABBES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA).

ENTREPRISE : SARL ETBH REZOUG ET CIE

NIF : 000322002239460

MONTANT: 40 270 535,34DA/TTC

DELAJ : 05 cinq mois

NOTE ATTRIBUEE : 74 pts

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMIL LES OFFRES PRE QUALIFIEE

TECHNIQUEMENT

LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SIBEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI.

ENTREPRISE : ETPH AZZAZ DJILALI

NIF : 195522080014739

MONTANT : 11 250 980,00 DA/TTC

DELAJ : 03 trois mois

NOTE ATTRIBUEE : 88 pts

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMIL LES OFFRES PRE QUALIFIEE

TECHNIQUEMENT

LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF;

ENTREPRISE : ETB DIF KOUIDER

NIF : 178220106610119

MONTANT: 4 566 625,00 DA/TTC

DELAJ : 02 deux mois

NOTE ATTRIBUEE : 88 pts

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMIL LES OFFRES PRE QUALIFIEE

TECHNIQUEMENT

Conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date d'affichage du présent avis, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière sont invités de se rapprocher des services de notre direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

La Directrice

**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002651 18.02.2025**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA -RELIZANE

DAIRA ZEMMORA

COMMUNE ZEMMORA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65et161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Zemmora, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2eme fois N°03/2025 du 26/01/2025

تكوين مطاعم المدارس الابتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخبز العادي 250 غ، الخضر والفواكه، اللحوم الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025

الحصة : 02 الخضر والفواكه.

Qu'après ouverture des plis le 02/02/2025 . analyse et jugement des offres le 03/02/2025 , le marché est attribuée provisoirement à l'entreprise :

N°	Projet	Entreprise	Lot	Montant minium de l'offre en TTC	Montant maximum de l'offre en TTC	Délai	OBS
01	تكوين مطاعم المدارس الابتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخبز العادي 250 غ، الخضر والفواكه، اللحوم الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025	طوابيبة صدام حسين NIF : 199148010025827	الحصة :02 الخضر والفواكه.	10.600.650 ,00 DA	23.768.460 ,00 DA	UN JOUR	Qualifier technique ment et moins disant

\* Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos service au plus tard de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et dossier de candidature

\* Conformément à l'article 82, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de ZEMMORA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou BOMOP.

P / APC ZEMMORA

«250 chauffeurs de taxi poursuivent leur formation»

## Plus de 1200 autorisations pour Boufatis, Braya et Taфраoui

La problématique liée au manque de transport urbain par bus et par taxi au niveau du Pôle urbain de Oued Tlélat et des localités dépendantes des trois communes Boufatis, Braya et Taфраoui, relevant de la daïra d'Oued Tlélat et ce qu'elle engendre de moult difficultés de déplacement des habitants, a été soulevée lors de la dernière rencontre du wali d'Oran Samir Chibani avec la société civile locale. La crise du transport public à Oued Tlélat et la rareté des bus qui se font désirer au niveau du Pôle urbain en question, a fait réagir les citoyens du Pôle réclamant une solution radicale à leur problème. Le directeur du transport de la wilaya d'Oran a, en effet, annoncé que 250 jeunes ont été recrutés comme chauffeurs de taxi et poursuivent actuellement leur formation au niveau de l'École de formation des chauffeurs de taxi basée à Es-Sénia relevant du l'ETO dans le cadre de dispositions prises par la direction des transports de la wilaya en juillet 2024, visant le lancement d'une formation ouverte en faveur de ceux qui souhaitent exploiter des lignes de transport de taxi au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat ainsi que dans d'autres localités de communes où il a été constaté par les riverains et les inspecteurs contrôleurs de la direction de transport, un certain déficit en matière de transport public. Le même responsable a, à la même occasion, tenu à défendre les réalisations de son secteur indiquant que 1200 autres autorisations d'exploitation de lignes de transport par



taxi et ou public sont programmés dans le cadre du programme total visant l'octroi de 1400 autorisations de transport par taxi par la direction des transports. La daïra d'Oued Tlélat avec ses quatre communes chef-lieu compris, enregistre une renaissance du transport à travers ses modes dont celui de sa ligne ferroviaire qui enregistre actuellement au niveau de la Gare d'Oued Tlélat de vastes travaux d'aménagement et d'extension pour la modernisation de

la ligne Oran-Alger dotée pour les circonstances d'une nouvelle conception du bâtiment des voyageurs et ce, au vu de la grande mobilité du trafic de voyageurs au niveau de cette Gare ferroviaire depuis voilà les premières années de l'indépendance mais aussi de la densité sans cesse en croissance des habitants depuis la création du Pôle urbain de Oued Tlélat qui compterait plus de 20.000 logements habités.

B. Habib

Santé et médecine de précision

## Création d'un nouveau réseau thématique en 2025

L'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et des sciences de la vie met en place, au cours de cette année, un nouveau réseau thématique sur la santé et la médecine de précision, qui se concentrera sur des recherches visant à améliorer la prise en charge médicale en adéquation avec les avancées technologiques, a indiqué, à Oran, son Directeur, le professeur Bachir Benarba. Ce réseau réunira des chercheurs issus de diverses institutions universitaires et organismes de recherche nationaux, ainsi que des partenaires sociaux et économiques, dans le but d'élaborer une stratégie pour orienter l'Algérie vers la santé et la médecine de précision, tout en proposant des idées innovantes sur le concept de prise en charge sanitaire, a précisé le professeur Benarba à l'APS, en marge d'une journée d'étude visant à présenter et évaluer les résultats des projets de recherche nationaux pilotés par l'agence. Ce réseau sera également "un espace de rassemblement pour les chercheurs et les partenaires socio-économiques afin d'explorer les voies de coopération entre le monde académique et le secteur économique et de lancer des projets communs dans le domaine de la santé et de la médecine de pré-

cision", a précisé le même intervenant. Ce sera le quatrième réseau thématique du genre, après ceux portant sur l'agriculture saharienne, les plantes aromatiques et médicinales, les banques biologiques, ainsi que le réseau thématique subordonné dédié à la recherche et à la promotion de l'arganier et de ses produits sous le nom de "DZ Argan". Concernant cette rencontre d'évaluation des résultats des projets de recherche nationaux, le responsable a indiqué qu'environ cent chefs de projets de recherche, issus de divers établissements universitaires du pays, présenteront les principaux résultats de leurs projets et produits qui peuvent être utilisés par le secteur socio-économique, dans deux domaines prioritaires pour le pays : la sécurité alimentaire et la santé des citoyens. Cette journée nationale s'inscrit dans le cadre du suivi de ces projets de recherche nationaux lancés en 2021 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que la Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, sous la supervision de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et des sciences de la vie. Les résumés de ces projets et produits seront présentés

devant sept comités spécialisés composés de professeurs universitaires et d'opérateurs économiques, afin de déterminer les produits de recherche qui peuvent être mûris et transformés en applications économiques répondant aux besoins du tissu économique et social national. Selon son directeur, l'agence a récemment adopté un plan de valorisation des produits de recherche, fondé sur l'identification de ceux susceptibles d'être valorisés en fonction du niveau de maturité technologique atteint et de l'aspect innovant de la solution proposée. Cette approche adoptée par l'agence, ajoute le professeur Benarba, fait partie d'une stratégie nationale visant à valoriser les produits de recherche pour rendre la recherche scientifique bénéfique pour la société, en tant que véritable partenaire dans la proposition de solutions pour les secteurs sociaux et économiques, et en contribuant à mettre en valeur les universités et les centres de recherche. Cela s'inscrit également dans la dynamique importante que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec le nombre croissant de startups, d'incubateurs, de brevets et de marques portées par les chercheurs algériens au cours des deux dernières années".

Sous le slogan

«Pour un Ramadhan sain et sûr»

## Semaine nationale de prévention à l'EHU d'Oran

Les activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, dimanche matin, sous le slogan «Pour un Ramadhan sain et sûr», avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février. Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement. Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est dédié à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan. Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois sacré. Le troisième jour (19 février), fera un focus sur la maladie coéliquale, la colite ulcéreuse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie. Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la supervision des urgences médicales. Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anti-coagulants, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie). Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'informer les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire. Il a également mentionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non. Ce test doit être réalisé avant le mois de Ramadhan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement dans le cas où il lui est possible de jeûner. Des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée. Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'iftar), en plus du S'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

Marché du gros à El Karma

## Un incendie fait d'importants dégâts

Dans la nuit d'avant-hier, aux environs de 02 heures du matin, un important incendie s'est déclaré au niveau du marché de gros des fruits et légumes à El Karma, commune d'Es-Sénia. Selon une source bien informée, le feu a eu lieu dans un local de commerce. Par la suite, l'incendie s'est propagé jusqu'à l'arrivée des hommes du feu. La même source indique que 08 camions incendie et 03 ambulances ont été dirigés en urgence vers le marché en question. On apprend que l'opération d'extinction des flammes et du refroidissement des lieux a duré jusqu'à 06 heures du matin de la journée d'hier. Compte tenu de l'importance de ce marché de gros de fruits et légumes, le wali d'Oran s'est dirigé hier matin, au lieu de l'incendie. Pour l'heure, les causes de ce feu restent inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête, déclenchée juste après la fin de l'opération d'extinction. A signaler qu'aucune victime n'a été enregistrée.

A. Kader

Tissemsilt

## Le nouveau chef de cabinet du wali installé



Ce dimanche dernier, M. Bouzaid Fethi, wali de la wilaya de Tissemsilt, a présidé la cérémonie d'installation de M. Abdelkader Brahimi, ancien cadre du ministère de l'Intérieur, en tant que chef de cabinet du wali. La cérémonie s'est tenue au siège de la wilaya, en présence de plusieurs hauts responsables locaux. Parmi les personnalités présentes figuraient le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général de la wilaya, le Directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), le Directeur de l'Administration locale (DAL), le chef de daïra de Tissemsilt, ainsi que plusieurs cadres de la wilaya. Dans son allocution, M. Bouzaid Fethi a chaleureusement accueilli le nouveau chef de cabinet, soulignant que cette nomination s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la performance administrative et à insuffler une nouvelle dynamique au sein du cabinet du wali. Il a insisté sur l'importance d'améliorer l'efficacité du service public, au bénéfice des citoyens et du développement durable de la région. Il a également exprimé son soutien à M. Brahimi et lui a souhaité pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Cette nomination marque ainsi une nouvelle étape dans l'organisation de l'administration locale, avec l'objectif d'une meilleure gouvernance au service des habitants de Tissemsilt.

Abed Meghit

## Gestion du Cadastre et de la Conservation Foncière Clôture des Journées Portes Ouvertes

Les journées portes ouvertes sur la gestion du cadastre et de la conservation foncière, organisées au sein de l'ODEJ de Tissemsilt, ont pris fin ce jeudi soir. Lancées le dimanche 9 février 2025, ces journées d'information et de sensibilisation se sont déroulées sur une période de cinq jours, attirant un large public composé de citoyens, de partenaires, de professionnels, d'enseignants et d'étudiants universitaires. L'événement a été marqué par des sessions interactives et des démonstrations pratiques quotidiennes visant à familiariser les participants avec les nouvelles applications numériques mises en place dans le domaine du cadastre et de la conservation foncière. Une attention particulière a été accordée à la promotion du paiement électronique, une innovation offrant davantage de sécurité et de transparence dans les transactions. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de M. Abdelhamid Benchiha, Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière, ainsi que de M. Kabes Sadek, Directeur des Domaines, accompagnés de cadres des deux directions et des employés du secteur. À cette occasion, M. Benchiha a exprimé sa profonde gratitude au wali de Tissemsilt, au Directeur Général des Domaines Nationaux, au Directeur Régional des Domaines de Chlef, ainsi qu'au Directeur de la Jeunesse et des Sports de Tissemsilt et aux responsables de l'ODEJ. Il a également salué l'engagement et la contribution de l'ensemble des cadres, employés et citoyens ayant pris part au succès de cet événement.

Abed Meghit

Sidi Bel Abbès

## Ouverture du Souk Errahma pour le Ramadhan

Mohamed Nouar

Le coup d'envoi du Souk Errahma a été donné ce dimanche 10 mars 2024 à Sidi Bel Abbès, en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur régional de la régularisation des marchés de la région d'Oran, et de la directrice de wilaya du commerce et de la promotion des exportations. Installé dans l'ancien centre commercial Assil du quartier Sakia El Hamra, ce marché de solidarité propose une large gamme de produits de consommation à des prix abordables, et ce, durant tout le mois sacré du Ramadhan. Pas moins de 67 opérateurs économiques et commerçants de gros, ainsi que des entreprises économiques publiques et privées, participent à cette initiative. Ils offrent aux consommateurs un large éventail de produits essentiels tels que l'huile de table, le café, le sucre, la farine, les pâtes alimentaires, les légumes secs, le lait subventionné et ses dérivés, les conserves, les fruits secs, les olives, les boissons gazeuses et jus, les légumes, et la viande. Les prix pratiqués sont particulièrement attractifs, comme en témoigne le poulet proposé à 340 Da le kilogramme au lieu de 420 Da dans les boucheries traditionnelles. La viande rou-



ge d'importation est quant à elle affichée à 1180 Da le kilo, et les œufs sont vendus à 350 Da la palette. Des produits de nettoyage sont également disponibles à des prix réduits. La directrice du commerce et de la promotion des exportations a tenu à rassurer les consommateurs quant à l'approvisionnement régulier du marché, des 4 marchés de proximité et des points de vente ouverts dans les 15 daïras de la wilaya durant tout le mois de Ramadan. Cette mesure vise à éviter toute rupture de produits et à garantir l'accès de tous aux denrées de base. L'ouverture du Souk Errahma a connu un succès retentissant, avec une affluence importante de clients dès les premières heures. Les consommateurs ont salué cette initiative qui leur permet de s'appro-

visionner à moindre coût en prévision du mois sacré. En plus du marché de Sidi Bel Abbès, 4 autres marchés ont ouvert leurs portes le même jour dans les localités de Sfisef, Ben Badis, Telagh et Ras El Ma. Des points de vente ont également été mis en place dans les autres daïras de la wilaya. Cette extension du dispositif témoigne de l'engagement des autorités locales à faciliter l'accès aux produits de base pour tous les citoyens. Le succès de cette initiative ne fait aucun doute et encourage les autorités à pérenniser ce type de marché à l'avenir. Le Souk Errahma de Sidi Bel Abbès constitue une réponse concrète aux préoccupations des consommateurs en matière de pouvoir d'achat et de lutte contre la spéculation.

Réseaux sociaux à Saïda

## Comment contrer les fausses informations ?

Ould Ogban

Les réseaux sociaux ont bouleversé le monde de l'information et cette révolution n'a pas fini de modifier notre manière d'informer et de nous informer. Que faut-il faire pour y remédier ? Plusieurs internautes n'ont pas réussi à distinguer entre liberté d'expression, de pensée et de communication et certains actes répréhensibles contenus dans leurs commentaires, avis et réflexions au point où le citoyen se trouve ballotté entre un déficit de communication et les charlatans des réseaux sociaux. Certes, ces derniers sont des outils de communication où

chacun peut s'exprimer ou diffuser des contenus mais il existe des paramètres de confidentialité. Ce qui n'a pas été le cas de ces 2 Tiktokers dont une femme de 30 ans qui ont été arrêtés récemment pour avoir publié des photos malsaines. Autre fait marquant, les internautes utilisent de plus en plus la vidéo avec des attaques frontales à l'adresse des autres sans trop mesurer l'impact, ni les peines prévues pour de telles dérives et ceux qui en font les frais ce sont les élus qu'ils soient locaux, députés ou sénateurs et même certains décideurs locaux. Aujourd'hui, à Saïda, le devoir d'informer est mis à mal alors que l'intox

et la désinformation tiennent la vedette au point où la rue étouffe sans la rumeur.

Terrible ville qui assiste à une confrontation via Facebook entre Clans et Faux-Clans au point où Saïda ressemble aujourd'hui à la forêt de Bornéo et ce constat justifie la prolifération des apprentis-sorciers qui versent dans les règlements de compte. Cette situation digne des Écuries d'Augias laisse la voie à tous les politicards et les médiocres d'envahir les réseaux sociaux pour profiter de la douleur du citoyen. Que chacun de nous fasse son Mea-Culpa avant de parler des autres. A Bon Entendeur salut !

Aïn Temouchent

## Des mesures urgentes pour pallier le manque d'obstétriciens et de gynécologues

Le wali de Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a mis l'accent, jeudi, sur la nécessité d'adopter des "mesures urgentes" pour prendre en charge le manque d'obstétriciens et de gynécologues dans le secteur de la santé de la wilaya, afin d'éviter de transférer les femmes enceintes vers des établissements hospitaliers situés en dehors de la wilaya.

Lors de sa supervision de la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, M. Ouled Abdennebi a insisté sur la mise en place d'une plateforme de coordination avec des spécialistes privés en gynécologie et obstétrique dans le cadre du code de déontologie professionnelle des médecins, "afin de combler le déficit observé

dans ce domaine au sein des structures hospitalières publiques de la wilaya". Il a appelé les responsables du secteur de la santé à trouver une solution au problème des transferts de femmes enceintes vers des établissements extérieurs à la wilaya en raison du manque de spécialistes dans le secteur public, en attirant des gynécologues-obstétriciens dans le secteur public et en signant des accords de coopération avec des praticiens privés pour prendre en charge ces cas. La direction de la Santé et de la Population de la wilaya (DSP) de Aïn Temouchent a recensé "398 cas de transferts vers l'extérieur de la wilaya au cours de l'année écoulée, dont la majorité concerne des femmes enceintes dirigées vers l'éta-

blissement hospitalier de la commune de Remchi, à Tlemcen, ainsi que vers l'hôpital "1er-Novembre" à Oran, en raison du manque de gynécologues-obstétriciens à Aïn Temouchent", a indiqué le DSP de cette collectivité locale de l'Ouest, Abdelkrim Mohamed Zelmat. La wilaya dispose actuellement de seulement quatre spécialistes en gynécologie et obstétrique répartis entre l'hôpital spécialisé de maternité et de pédiatrie, les hôpitaux de Hammam Bouhadjar et de Beni-Saf, ainsi que 18 spécialistes relevant du secteur privé, a précisé M. Zelmat, ajoutant que ses services prévoient l'arrivée de quatre nouveaux spécialistes dans cette spécialité au cours de l'année en cours.



Façade maritime d'Alger

## Rabehi inspecte les projets d'aménagement et de modernisation

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi a effectué, dimanche, une visite d'inspection dans nombre de projets relatifs à l'aménagement de la façade maritime de la capitale, s'inscrivant dans le cadre du plan bleu, en prévision de la prochaine saison estivale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Rabehi a inspecté, lors de cette visite, les projets d'aménagement de la partie ouest de la baie d'Alger, dont l'aménagement du Boulevard Commandant Mira pour la réalisation d'espaces de divertissement et de loisirs avec une touche moderne au niveau de la place d'El Kettani.

A cet effet, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la cadence des travaux, d'accélérer l'aménagement des vitrines des locaux commerciaux et des façades des immeubles surplombant la place d'El Kettani et de hâter la réalisation de passages réservés aux personnes à besoins spécifiques, ainsi que l'ascenseur reliant les deux placettes dédié à cette catégorie". Au niveau de



la promenade de la pêche, le wali s'est enquis de l'état d'avancement de la deuxième partie des travaux d'aménagement et de réhabilitation, relative à la réalisation d'une terrasse avec vue sur mer, s'étendant sur une superficie de 16.000 m2, qui permettra de relier la basse Casbah au port, ainsi que de la cadence des travaux de réalisation d'un parking. Rabehi a également inspecté les tra-

voux d'aménagement de la terrasse du parking "Mustapha Bounetta" à Alger-centre, transformée en corniche avec vue sur mer, outre les travaux de terrassement pour la réalisation d'ascenseurs. Le wali a, en outre, donné des instructions en vue d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner le projet dans les meilleurs délais", a conclu le communiqué.

Délégation du médiateur de la République à Blida

## Plus de 3.100 citoyens accueillis en 2024



Au total, 3.125 citoyens ont été accueillis par la délégation du médiateur de la République à Blida, durant l'année 2024, avec l'enregistrement de 1.817 requêtes, dont la majorité ont reçu des réponses, a indiqué, dimanche, le délégué local de la médiation de la République, Mohamed Ben Belkacem. La Délégation du médiateur de la République a répondu à la majorité des 1.817 requêtes, dont 1.239 concernaient le logement social et qui ont été déposées à l'occasion des grandes opérations de relogement ayant touché l'ensemble des daïras, a in-

diqué M. Ben Belkacem en marge des portes ouvertes organisées à l'occasion du 5 e anniversaire de la création de la Délégation du médiateur de la République. Il a ajouté que les requêtes déposées par les citoyens ont été transférées aux daïras concernées qui les ont toutes prises en charge et ont donné des réponses, citant pour exemple les daïras d'Ouled Yaich avec 222 requêtes, Boufarik (118), El-Affroun (87), Bougara (34), Bouinane (34) et Meftah (83). Le reste des requêtes déposées et transmises à différentes administrations concernent des obsta-

cles et problèmes rencontrés par des investisseurs, le règlement du statut juridique d'exploitations agricoles et de commerces, ainsi que les raccordements aux réseaux de gaz et d'électricité, a précisé le même responsable. A cela s'ajoutent des requêtes relatives à l'allocation chômage, l'emploi, l'insertion professionnelle, la retraite, des demandes pour de nouvelles lignes de transport, ainsi que d'autres problèmes liés à la vie quotidienne des citoyens. Pour M. Ben Belkacem, ce bilan reflète le "rôle essentiel" de la Délégation dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, soulignant l'attachement de ses services à coordonner les efforts avec différents secteurs et à garantir une réponse rapide aux préoccupations des citoyens. "La Délégation œuvre pour être un véritable médiateur entre les citoyens et l'administration", a-t-il assuré. Organisées sous le slogan "Toujours plus proche du citoyen, tous pour un meilleur service public", ces portes ouvertes sur la Délégation du médiateur de la République se poursuivront jusqu'au 20 du mois courant.

Emigration clandestine Ain Defla

## Arrestation d'une personne suspectée d'organiser des traversées par mer

Une personne suspectée d'organiser des traversées clandestines par mer a été arrêtée par les services de sécurité de la wilaya d'Ain Defla, indique dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Selon le document, la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains de la police judiciaire a procédé, dans le cadre de

la lutte contre la criminalité, à « l'arrestation d'une personne native de la wilaya, suspectée d'être impliquée dans l'organisation de traversées clandestines par mer en contrepartie de sommes d'argent ».

Le mis en cause dans cette affaire a été arrêté suite à une enquête menée sur la base d'informations faisant état d'une tentative récente d'organisation d'une traversée clandest-

tine par mer de plusieurs personnes issues de différentes régions de la wilaya, en contrepartie de sommes d'argent, a ajouté la même source. L'individu arrêté a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes sous les chefs d'accusation : « tentative de planification d'une sortie illégale du territoire national d'une ou de plusieurs personnes », conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

Mila

## Reclassement de 3 chemins communaux en chemins de wilaya

Trois chemins communaux de la wilaya de Mila enregistrant un trafic automobile « considérable » viennent d'être reclassés en chemins de wilaya, a-t-on appris samedi auprès du directeur de wilaya des travaux publics. L'opération de reclassement de ces routes satisfaisant aux conditions requises a été effectuée à la fin de l'année passée 2024 après l'accord des services du ministère de tutelle, a précisé à l'APS M. Rabah Sari. Il s'agit du chemin communal reliant sur 15,7 km Oued Seggan au village Benboulaïd situé aux limites de la wilaya de Constantine qui a été annexé au CW-08 et du chemin reliant sur 22 km Hamala à la RN-27 qui a été intégré au CW-09, a précisé le même responsable. Le troisième chemin est celui situé entre les deux communes de Derrahi Bousselah et Bouhatem sur une distance de 32 km qui a été annexé au CW-10, a ajouté la même source. La promotion de ces chemins communaux a permis d'augmenter le réseau des chemins de wilaya de Mila à 295 km, a-t-on indiqué.

Bordj Bou Arreridj

## Vers la culture de 283 hectares en tournesol

Le tournesol sera cultivé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 283 hectares dans le cadre du développement de filière des cultures oléagineuses, apprend-on mercredi auprès du directeur local des services agricoles M. Houari-Boumediene Dhouibi (DSA). Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de vulgarisation sur la culture de tournesol organisée au siège de la Coopérative de Céréales et Légumes Secs (CCLS) conjointement par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture et autres partenaires, M. Dhouibi a précisé que toutes les dispositions liées à la culture de tournesol ont été mises en place dans la wilaya dans le cadre du programme national d'encouragement de la culture des oléagineux. Toutes les conditions sont réunies pour permettre aux agriculteurs de réussir dans cette nouvelle culture à travers les multiples avantages incitatifs dont l'obtention gratuite de semences et l'approvisionnement en fertilisants et autres intrants en plus des mesures prises par les autorités locales pour encourager l'investissement dans le secteur ayant permis le raccordement au réseau d'électricité de plus de 820 exploitations agricoles et le fonçage de 1.200 puits, a ajouté le même responsable.

Secteur du Sport à Mila

## 07 nouveaux stades de football pour plusieurs communes

Le secteur des sports à Mila sera renforcé par sept nouveaux stades de football dans plusieurs communes, a indiqué dimanche le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Mohamed Riad Sebti. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les crédits nécessaires pour la réalisation de ces structures de sport dans des régions qui n'en disposent pas ont été octroyés au titre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Les travaux de réalisation de six de ces stades ont été engagés dernièrement dans les communes de Minar Zarza, Amira Arrès, Sidi Merouane, El Mechira, Hamala et Ferdjioja, selon la même source qui a précisé que les services de la commune d'Ain Beida Harchie parachèvent les procédures d'élaboration du cahier de charges pour lancer les travaux du projet du nouveau stade communal qui y est prévu. Ces stades seront réceptionnés et prêts pour accueillir les compétitions locales dès le début de la saison sportive 2025-2026, selon la même source qui a précisé que les délais de réalisation de chacun de ces stades varient entre 5 et 7 mois.



Le défenseur algérien insulté en Série B italienne

## Dorval de nouveau victime de racisme

Par Rachid B.

L'ancien international algérien chez les moins de 23 ans du temps de Noureddine Ould Ali et actuel sociétaire de Bari, en Série B italienne Mehdi Dorval a, encore une fois, défrayé bien malgré lui la chronique sportive de l'autre côté de la Méditerranée. Le jeune défenseur de Bari (24 ans) a, en effet, été la cible de propos racistes de la part d'un joueur de la Cremonese, samedi à l'occasion de la rencontre entre ces deux clubs (1-1). L'auteur des insultes racistes est un Argentin nommé Franco Vazquez. Ce n'est pas la première fois que Mehdi Dorval est victime d'une telle vile agression verbale puisque il a déjà connu pareille situation lors de la 21ème journée de la D2 italienne face à la Reggiana (0-0). Des chants racistes avaient été entonnés par des supporters adverses. Le match avait été suspendu

pendant 7 minutes avant de reprendre. Cette fois-ci, c'en était trop pour le défenseur franco-algérien qui a versé des larmes avant la pause citron. «Je suis ici pour défendre Dorval et nommer Franco Vazquez. Il a eu une phrase très offensante: 'nègre de merde' ('negro di merda', en italien). On ne peut pas dire quelque chose comme ça», s'est d'ailleurs emporté l'entraîneur de Bari, Moreno Longo, après la rencontre. Et d'ajouter: «Je soutiens Mehdi Dorval à 100%. Il est inacceptable qu'en 2025, un joueur puisse encore entendre des insultes racistes sur un terrain de football. Ce genre de comportement doit être condamné et sévèrement puni». Une insulte qui a fait fondre en larmes sur le terrain l'international algérien U23 avant d'être épaulé par ses coéquipiers venus le soutenir. Selon Sky Sport Italia, la phrase raciste prétendument prononcée par Vazquez a été entendue par les officiels sur la ligne de touche et sera consignée dans le rapport de l'arbitre. Toujours selon des sources médiatiques italiennes, le directeur général de la Cremonese a indiqué, de son côté, que son joueur niait toute insulte, dans l'attente de l'ouverture d'une enquête par la fédération. Né et élevé en Argentine, le joueur de 35 ans, Franco Vazquez, a disputé deux sélections avec l'Italie en 2015, avant de revêtir le maillot de l'Argentine depuis 2018.



ciels sur la ligne de touche et sera consignée dans le rapport de l'arbitre. Toujours selon des sources médiatiques italiennes, le directeur général de la Cremonese a indiqué, de son côté, que son joueur niait toute insulte, dans l'attente de l'ouverture d'une enquête par la fédération. Né et élevé en Argentine, le joueur de 35 ans, Franco Vazquez, a disputé deux sélections avec l'Italie en 2015, avant de revêtir le maillot de l'Argentine depuis 2018.

Coupe d'Algérie

## Le CRB bat le MCA et file aux 1/8èmes

Dans un derby âprement disputé, le CR Belouizdad s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie 2024-2025, en battant le MC Alger 1-0 (mi-temps: 0-0), dimanche soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en mise à jour des 1/16es de finale. Le début du match a été à l'avantage du MCA, qui a réussi à monopoliser la balle. La première et unique alerte de la première période, coté mouloudéen, a été l'œuvre du milieu offensif ivoirien, Kipré Jr, dont le tir est passé à côté du cadre (16e). Le Chabab est sorti de sa zone à partir de la 20e minute, pour inquiéter la défense du Mouloudia, mais ni Mayo ni encore Meziane, n'ont réussi à con-

crétiser leur légère domination. L'entraîneur tunisien du "Doyen" Khaled Benyahia, a opté pour un turn-over, opérant pas moins de six changements, par rapport au dernier match du championnat, remporté jeudi dernier à domicile face à la JS Kabylie (3-2). Après la pause citron, le Chabab est revenu avec des intentions offensives, ce qui a permis au buteur maison, Mahious, d'ouvrir la marque (48e), profitant d'une bourde défensive commise en pleine surface, par le défenseur central mouloudéen, Ghezala. Le MCA a repris le contrôle du match, en imposant sa domination devant une équipe belouizdadie qui a inexplicablement reculé derrière, une

manière de préserver son maigre avantage. Le milieu défensif ivoirien, Zougrana, a failli remettre les pendules à l'heure, mais son tir est passé à côté du poteau droit du gardien, Maâchou (66e). Ce dernier a sauvé son équipe en repoussant un puissant tir de Kipré Jr (88e). Le but d'égalisation était dans les pieds de Bayazid, mais son tir a touché la transversale (90e), alors qu'il était en face des buts. Le Chabab se rachète ainsi, huit jours après sa défaite face au MCA (2-2, aux t.a.b : 3-4), en Supercoupe d'Algérie. Le CRB poursuivra la défense de son trophée, en recevant aux 1/8es de finale l'US Chaouia (Ligue 2), le mardi 11 mars prochain au stade du 5-juillet.

Cyclisme - Tour d'Algérie 2025 (7ème étape)

## L'Algérien Yacine Hamza gagne et garde le maillot jaune

Le coureur algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la septième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue samedi entre Djelfa et Laghouat sur une distance de 107 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader. L'Algérien qui signe son sixième succès lors de cette 25e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 2h13.30, devant son com-

patriote Assal Mohamed-Nadjib (MC Alger), et le Belge Dens Stan de la formation "Team Flanders", crédités du même temps. A l'issue de cette 7e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader, le vert du meilleur sprinter, le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape, alors que l'Erythréen Maekele Milkias conserve le blanc du meilleur espoir U23, et Berhane Hebron (Equipe nationale Erythrée) garde le maillot

à pois (meilleur grimpeur). Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

Cross-country (27ème Championnats arabes)

## Deux médailles d'argent pour l'Algérie

La sélection algérienne de Cross-country a décroché deux médailles d'argent à la 27ème édition des Championnats arabes des moins de dix-huit ans, disputée samedi matin sur les rives de la mer-morte en Jordanie. La première médaille a été remportée par Achiche Karima chez les filles et la seconde par Zakaria Touahria chez les garçons, au moment où leur compatriote Fadi Soukkou s'était contenté de la septième place chez les moins de vingt ans. Une assez bon-

ne performance pour l'Algérie, qui a décroché ces deux médailles en ayant engagé que trois athlètes, alors que la majorité des autres pays participants avaient engagé un nombre plus important, dépassant parfois les trente athlètes. La moisson algérienne aurait pu être meilleure en présence de la jeune prodige Nesrine Abed, qui devait participer chez les U20, aux côtés de Fadi Soukkou, avant de déclarer forfait à la toute dernière minute, pour cause de blessure. Pour rappel, treize pays étaient

engagés dans cette 27e édition des Championnats arabes de Cross-country. Outre l'Algérie et la Jordanie (Pays hôte), les onze autres nations engagées sont : l'Arabie saoudite, la Palestine, le Sultanat d'Oman, Bahreïn, la Syrie, le Soudan, la Libye et le Yémen, le Maroc, le Liban et le Koweït. La compétition est ouverte aux catégories cadets, juniors et seniors, messieurs et dames, mais l'Algérie a décidé de s'engager uniquement chez les U18 et les U20.

## Paqueta à l'USMA jusqu'à la fin de saison

La direction de l'USM Alger a annoncé, dimanche, que le Brésilien Marcos Paqueta, « sera en charge de diriger l'équipe seniors jusqu'à la fin de la saison » en cours. La direction usmiste n'a pas précisé si le contrat de Paqueta sera prolongé à la fin de la saison. Paqueta (67 ans) était présent vendredi dernier à Biskra, où il avait supervisé sa nouvelle équipe contre l'USB. Il avait découvert la Ligue 1 Mobilis à l'automne 2023, lorsqu'il avait pris les commandes du CR Belouizdad, en remplacement du Belge Sven Vandebroek. C'est également en pompier qu'il débarque à l'USMA, où il remplacera le Tunisien Nabil Maloul qui a quitté son poste, laissant les Rouge et Noir, en 3e positions de la Ligue 1 Mobilis avec 26 points.

UNAF

## L'Assemblée générale fixée au 11 mars au Caire

L'Assemblée générale de l'Union nord-africaine de football (UNAF) se tiendra le 11 mars au Caire en Egypte, indique dimanche un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau exécutif de l'instance nord-africaine, samedi à Alger sous la présidence de Walid Sadi, président par intérim de l'UNAF. A cette occasion, Sadi a souhaité la bienvenue aux nouveaux présidents membres du bureau exécutif, récemment élus à la tête de leurs fédérations respectives, à savoir Moez Nasri (Tunisie), Hani Abou Rida (Egypte), représenté par son secrétaire général, Mostafa Ahmed Sayed Ibrahim, et Abdolmola El Mograbi (Libye). Lors de cette réunion, plusieurs points importants ont été abordés, notamment l'examen des bilans moral et financier de l'année 2024, l'adoption du budget prévisionnel et du programme des activités pour 2025.

Depuis son retour au Santos

## Neymar buteur pour la première fois



Neymar buteur pour la première fois depuis son retour au Santos. L'attaquant a obtenu puis transformé un penalty avec Santos après une magnifique action dans la surface adverse. L'attaquant vedette le brésilien Neymar a marqué dimanche pour la première fois depuis son récent retour au Santos, son club formateur, se montrant enfin décisif après des performances critiquées. Le Brésilien de 33 ans a cependant trouvé le chemin des filets sur penalty seulement, et de surcroît lors d'un match du championnat de l'Etat de Sao Paulo, face à un club de 4e division. Toujours très loin de son meilleur niveau, il a ouvert le score à la 14e minute en prenant le gardien d'Agua Santa à contrepied, avec son habituelle course d'élan saccadée. Neymar a ainsi signé sa 139e réalisation en 234 rencontres sous les couleurs du Santos, qu'il avait quitté en 2013 pour rejoindre l'Europe et le FC Barcelone. Il s'agit également de son premier but depuis le 3 octobre 2023.

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغاثم  
الهاتف: 045/41/82/39  
محضر تبليغ انذار بالدفع عن طريق النشر  
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية  
المتخصصة مستغاثم المؤرخ في 2025/01/19 تحت رقم  
الترتيب 25/000024 فهرس رقم 2025/41. بطلب من السيد:  
الأستاذ بلقيوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة  
بن سليمان 423 مستغاثم الممثلة من طرف مديرها . الكائن:  
نهج محمد خميس رقم 05 ولاية مستغاثم. قمنا بنشر نسخة من  
محضر تبليغ انذار بالدفع المؤرخ في 2024/09/19. إلى السيد:  
بوكروشة محمد. العنوان: حي العقيد لطفى شارع العروسي طاهر  
مجموعة ملكية 150 قسم 69 ولاية مستغاثم. مبلغ الدين  
مقدر 5.000.000.00 دج و جميع الفوائد والرسوم والعمولات  
والمصاريف المرتبطة به والتي تحسب عند الدفع. ونبهناه بأن  
له مهلة 15 يوما من تاريخ استيلائه لهذا الانذار وأعدمانه فضلا  
عن ذلك عدم قيامه بالتوفياء بما أنذر من أجله فإن الطالب سيلجأ  
لمتابعة قضائية طبقا للمادة 142 من قانون التقدي والمصرفي.  
لكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك بلغنا كما ذكر اعلاه وسلمنا  
نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.  
المحاضرة القضائية  
18.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة  
مستغاثم  
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7  
مستغاثم  
الهاتف: 045/41/82/39  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 من ق.أ.م  
بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري  
المؤرخ في 2023/12/14 رقم الفهرس 23/06791 الممهور  
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/08/11 تحت رقم  
24/1237. بناء على الحكم المصحح المؤرخ في  
2024/06/27 فهرس رقم 2024/04263 الصادر عن محكمة  
مستغاثم القسم العقاري الخاص بمبلغ قارة مصطفى كريم ومن  
معه نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة  
2025/02/25 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع  
العقارية. التعيين: العقار شارع عبارة عن مسكن فردي كان  
يحي زغلول شارع تحلاتي رقم 32 ببلدية مستغاثم يتكون من  
طابق ارضي يحتوي على خمسة غرف، مطبخ، مرحاضين و  
مراب، و طابق اول يحتوي على ثمانية غرف، مطبخ،  
مرحاضين، حمام، وطابق ثاني يحتوي على ثلاثة غرف، حمام،  
مرحاض و سطح، الكل مشيد على مساحة قدرها 1051.40 م<sup>2</sup>  
تحتل قسم 136 مجموعة ملكية 81. السعر الافتتاحي: تم  
تقديره بمبلغ 143.891.720 دج مائة وثلاثة وأربعون مليون  
وثمان مائة وواحد وتسعون ألف و سبعمائة و عشرون دينار  
جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب  
المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.  
المحاضرة القضائية  
18.02.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوبس عبد العزيز  
موتق بوهران، 14 نهج العربي التسيبي  
نقل ملكية الحصص الاجتماعية  
في الشركة ذ.م.م لوازم الصيد وقطع الغيار البحرية  
طراش الأب والابن  
مقرها الاجتماعي: وهران، حي سيدي الهواري 08  
نهج خديم مصطفى.  
السجل التجاري رقم: 02 ب 31/00-0106080  
بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ  
2025/02/02، في طور التسجيل، تم نقل ملكية  
(20.000) حصة اجتماعية بقيمة (1.000.00 دج)  
للحصة الواحدة في ش.ذ.م.م لوازم الصيد و قطع  
الغيار البحرية طراش الأب والابن، من المرحوم  
طراش علي إلى: أرملة السيدة رحال رحومنة،  
أولاده منها: السيد طراش محمد - طراش سليمة -  
طراش حياة، حسب الأنصبة الواردة في عقد فريضة  
الذي تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ  
2024/09/23، التقييم: 20.000.000.00 دج.  
ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي  
للمركز الوطني للسجل التجاري.  
للإعلان الموتق  
18.02.2025

الأستاذ بن أحمد محمد الأمين  
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه -  
وهران  
الهاتف: 041.65.09.90/0774.41.62.49  
بتاريخ 2025/03/03 على الساعة 11:00  
صباحا، سيتم بيع بالمزاد العلني لحقوق  
القاصرة السيدة: عاشور اسراء المولودة ببلدية  
الشفة ولاية البليدة بتاريخ السادس عشرة من  
شهر ديسمبر سنة ألفين وسبعة 2007/12/16،  
لبيع حقوقها العقارية المتمثلة بنسبة (07 جزء/  
72 جزء في الشيوخ من دار معدة للسكن في  
طور الإنجاز مبنية على قطعة أرض معدة للبناء  
كانت بولاية معسكر بلدية زهانة 159 قطعة  
قسم: 76، مجموعة الملكية: 37، تقدر مساحتها  
بمائتان وسبعون متر مربع (270م<sup>2</sup>)، حسب  
عقد الملكية، تحمل رقم: 127 من المخطط  
محدودة كما يلي: من الشمال: القطعة رقم 128  
من الشرق مساحة خضراء، من الجنوب القطعة  
رقم 126، من الغرب بشارع ممتد.  
الموتق  
18.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بني عباس  
دائرة أولاد خضير  
بلدية أولاد خضير  
مصلحة التنظيم والشؤون العامة  
مكتب الجمعيات والانتخابات  
رقم: 2025/01  
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية  
بمقتضى القانون 06/12 المؤرخ في 18 صفر  
1433 الموافق ل 2012/01/12 المتعلق  
بالجمعيات تم هذا اليوم 2025/01/09 تسليم  
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية  
المسماة: الجمعية الشبانية لتنشيط الشباب بلدية  
أولاد خضير  
المقيمة: القاعة المتعددة النشاطات الحي الجديد  
بلدية أولاد خضير  
لرئيس الجمعية: محمد بن دحان  
تاريخ ومكان الميلاد: 10 فيفري 1968 بأولاد  
خضير  
العنوان: بلدية أولاد خضير بني عباس  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
18.02.2025

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ مديوني عبد الكريم  
91 مكرر شارع العربي بن مهيدي وهران  
بيع حقوق عقارية ملك للقصر بالمزاد العلني تنفيذاً  
للأمر رقم 24/0206 الصادر عن محكمة السانية  
مكتب قسم شؤون الأسرة، بتاريخ 2024/04/03،  
سيشرع يوم الاثنين 2025/03/03 على الساعة  
العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ المذكور اعلاه في بيع  
حقوق عقارية مشاعة والمقدرة ب 3744/42 جزء  
ملك للقاصر بلدي سامي ابن رشيد المولود بولاية  
الجزائر بتاريخ 2009/06/10 ونسبة 3744/42  
جزء ملك للقاصر بلدي اغيلاس ابن رشيد المولود  
بالحمامات ولاية الجزائر بتاريخ 2010/09/06  
ونسبة 3744/42 جزء ملك للقاصر بلدي ديلان ابن  
رشيد المولود بالحمامات ولاية الجزائر بتاريخ  
2018/08/06 بخصوص عقار عبارة عن قطعة  
أرض معدة للبناء كانن بوهران السانية، تجزئة 37  
راند شريف يحيى تقدر مساحته بمائتين وثمانية  
وعشرين متر مربع (228م<sup>2</sup>)، تحمل رقم 312 مكرر  
يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار اليه  
اعلاه لمن اراد الاطلاع  
الموتق  
18.02.2025

**SOS**  
Un Handicapé ( amputé de  
la jambe ), père de 04 en-  
fants, nécessite en extrê-  
me urgence une moto à 3  
pneus pour le transport  
des enfants à l'école ( dis-  
tance de 05 KM du domi-  
cile ) Lance un appel aux  
âmes charitables.  
Tél:0670.641.690

**Vends**  
Je mets en vente un app-  
artement 02 pièces cuisi-  
ne salle de bain + toilettes.  
11ème étage ( sans as-  
censeur) acté + livret fon-  
cier .situé a cité lescure  
avec une vue panoramique  
sur mer et très bonne voi-  
sinage pour plus d'informa-  
tion  
veuillez contactez  
le numéro  
0556 366 201

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DES POSTULANTS EXIGENT  
LE LANCEMENT DE LEUR  
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE  
DOIT TOUCHER TOUTS LES SECTEURS URBAINS  
**LES ORANAIS  
DOIVENT DONNER  
L'EXEMPLE**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LES BOMMES ARTISANALES  
DE BORDJ  
A CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS  
MANDAT DE DEPOT A ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDRIS ET UN VEHICULE DE TOURISME PRES DE SKIKDA  
**09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS**  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LE MAIRE ET LE CHEF  
DU PERSONNEL DEVANT  
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT  
**ENQUÊTE À LA RECETTE  
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAL,  
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW  
DECELEES PAR LES OUVRIERS MIGRANTURS  
**LES ZONES  
HUMIDES D'ORAN  
DANS UN ETAT  
D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE REPENCÉS À BÉRAY ET EL KALA  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN MARIIN ALGERIEN PORTE  
DISPARU ENTRE LA TURQUIE  
ET LA GRECE

DES FACTURES SERONT  
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

LA VIE A SAIDA  
Rajevac - Face au Lesotho,  
J'alignerai mon Equo-type.

UN FILLETTE  
RETROUVE  
A DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLHANI  
**LES DEUX JOUEURS  
MAGHRÉBINS LES PLUS  
CHERS DE L'HISTOIRE**

09 HECTARES DE FORETS DETRUITES À GUELMA  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
528 INTERPELLATIONS  
EN UNE SEMAINE  
À ORAN

LES FAMILLES CANTINES POINTENT AU CÉLESTIN  
**RELOGEMENT:  
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atté  
**Le beurre, l'argent du beurre et la va**

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS  
**LA RENTRÉE SOCIALE  
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

PLAQ  
RUE P  
DE LA  
LES CL  
LA I  
LAI  
SIT-  
BEP  
DE I  
LE I

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS EXTERNEUS PAR LA JUSTICE  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN JEUNE DE 25 ANS  
BATHU À BORDJ ET  
JETÉ DANS L'OUEU

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS  
DE DA À RECOURVER**

**IMPOTS**

528 INTERPELLATIONS  
EN UNE SEMAINE  
140 MILLIONS  
D'EUROS DE  
TRANSFERT ILLICITE

UN CIRCULAIRE  
A SES AGENCES AIN OUM  
LE TRANSPORT  
COLLECTIF PRIVÉ  
CÔTÉ PLUS CHER

DES PLAIRES DELIQUENNES  
PONT UN ROBOT ET UN  
DISPARU À BIR AL ATER  
DE LA JUSTICE EN 2019  
LE BOUTON DE  
MALLAKES PLANE À ORAN

Propriété intellectuelle

## Réunion de coordination à Alger entre l'ONDA et l'OMPI



Une réunion de coordination s'est tenue, jeudi à Alger, entre le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi et le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane, a indiqué un communiqué de l'ONDA. Cette rencontre tenue au siège de l'ONDA, traduit l'engagement des deux parties à renforcer la propriété intellectuelle et à soutenir l'innovation et la créativité. Elle a été l'occasion de consolider la coopération entre les deux organes et de relancer plusieurs dossiers communs liés, notamment, à la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, à l'Académie de la propriété intellectuelle, à la formation et la sensibilisation, ainsi qu'à l'initiative "Art", et aux dossiers de la médiation et des projets structurels et technologiques. La réunion a en outre porté, selon la même source, sur les préparatifs liés aux activités programmées à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril de chaque année, qui sera cette année axée sur la musique.

Batna

## Ouverture du 9e Festival national universitaire du court métrage



Le coup d'envoi de la 9ème édition du Festival national universitaire du court métrage, organisée par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal sous le thème "le cinéma un langage d'unité, le festival un symbole de liberté", a été donné mercredi à l'amphithéâtre de l'université Batna-1. Dans son allocution à l'occasion, Mohamed Medjidi,

sous-directeur à l'amélioration des conditions de vie estudiantine à l'Office national des œuvres universitaires, a mis l'accent sur l'importance du soutien aux talents des étudiants dans les multiples domaines créatifs dont le cinéma. Il a assuré que des efforts soutenus sont déployés pour offrir aux étudiants des tribunes pour exprimer leurs créativité et mettre en place les moyens nécessaires à l'épanouissement de leur potentialité. De son côté, le commissaire du Festival, Tahar Chena, directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, a précisé que cette édition qui se poursuivra au 15 février met en lice 22 courts métrages sélectionnés parmi 55 œuvres. Neuf des œuvres retenues représentent des établissements universitaires de Tunisie, de Libye et de l'Irak et 13 des étudiants des différentes universités nationales, a-t-il ajouté. Les projections auront lieu à la cinémathèque Aurès les 12, 13 et 14 février parallèlement à la tenue d'ateliers de formation à la réalisation, le tournage, la rédaction journalistique et la présentation télévisée, selon la même source. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant de l'Office national des œuvres universitaires, du directeur de l'université Batna-1 et une assistance nombreuse d'étudiants.

## Des auteurs algériens et européens animent à Alger les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains

Des auteurs algériens et européens ont animé, samedi à Alger, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains (REE), organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie autour du thème de, "La représentation de la ville dans la littérature".

Accueillies à Alger, ces 15e rencontres ont été ouvertes par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mella-Pascua, en présence de nombre d'auteurs et d'éditeurs algériens, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne a mis en exergue l'importance de ces 15e rencontres, qui mettent en lumière l'importance du dialogue interculturel et la richesse des liens littéraires entre l'Europe et l'Algérie.

Lors de cet événement, deux conférences ont abordé les thématiques, d'abord de, "La littérature comme mémoire vivante des villes et témoin de leurs transformations sociales et culturelles", animée par, l'anthropologue et architecte italien Franco La Cecla, l'auteure algérienne, Keltoum Saali et son compatriote,



l'écrivain, Kaci Djerbib, ensuite, "La ville, personnage littéraire à part entière", développée par l'auteure Bulgare-belge, Irina Papancheva et les auteurs algériens Samir Toumi et Salah Badis. Tout en insistant sur la nécessité de rétablir la ville dans ses repères historico-culturels originels, les intervenants du premier panel ont mis en valeur l'apport de la littérature dans la préservation de la mémoire et de l'"ADN de la ville", théâtre et réceptacle d'une succession d'événements historiques et culturels et lieu où s'imprime une mémoire collective indélébile, appuyant, en partie, leur propos sur leurs propres ouvrages, "Contre l'Architecture" (2014) de Franco La Cecla, "Le mimosa de décembre" (2011) et "La ville aux yeux

d'or" (2021) de Keltoum Saali, ainsi que "M'dina, fragments de villes et autres lieux" (2023) de Kaci Djerbib.

Le deuxième panel a consisté en le rôle déterminant de la ville dans la construction d'un personnage romanesque, la nécessité pour l'auteur de s'"éloigner de tout jugement" susceptible d'entraver le cours du projet étant précisée, les conférenciers, ont expliqué les contenus de leurs récits dans "She, the island"(2017) et "Brussels Naked" (2022) pour Irina Papancheva, "Alger, le cri" (2021) pour Samir Toumi et "Des choses qui arrivent" de Salah Badis -traduit de l'Arabe par Lotfi Nia- (2023), rappelant que "la ville n'était pas une fin en soi, mais qu'elle vivait à travers les personnages qui l'animaient".

Organisé en collaboration avec les services culturels des Etats membres de l'Union européenne (UE) représentés en Algérie, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains constituent un "espace privilégié d'échanges et de réflexion sur le rôle de la ville comme source d'inspiration littéraire", offrant aux écrivains des deux rives de la Méditerranée, l'occasion d'apporter leurs perspectives et de partager leurs expériences sur la manière dont ils appréhendent la ville dans leurs romans et récits littéraires

Exposition nationale du livre à Oran

## Vers la création à l'ANEP d'une plateforme numérique pour les auteurs

L'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) oeuvre sur la mise en place d'un projet de plateforme numérique destinée aux auteurs, a-t-on indiqué auprès du groupe "ANEP", qui participe à l'exposition nationale du livre, qui se poursuit, samedi au Musée national d'art moderne et contemporain (MaMo) d'Oran. L'entreprise tend à la réalisation de cette plateforme numérique dédiée aux auteurs, qui sera prête dans les plus brefs délais, a souligné le directeur régional du groupe ANEP, M. Mansouri Kamel, en marge de cet événement, qui connaît un grand afflux de passionnés de lecture. Cette plateforme, en cours de réalisation, a pour objectif de réunir un grand nombre d'auteurs de tout le territoire national, afin qu'ils puissent exposer facilement leurs livres à distance, a

précisé M. Mansouri, ajoutant que la plateforme sera d'abord mise en place à Alger, avant d'être étendue aux régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud du pays. En ce qui concerne la commercialisation du livre, l'ANEP dispose également d'une plateforme numérique de vente de livres, permettant aux lecteurs d'acheter un ouvrage depuis n'importe quelle région d'Algérie, avec une livraison assurée par "Algérie Poste", a souligné un cadre commercial de la direction de la publication de l'institution, M. Hamiche Ahcene. Les demandes sont reçues quotidiennement via cette plateforme, qui propose environ mille titres en arabe et en français dans divers domaines, qu'ils soient historiques, patrimoniaux, romans ou dédiés aux enfants, selon la même source. Cette plateforme permet au lecteur

d'accéder facilement aux livres avec une livraison assurée. La participation notable des publications "ANEP" à l'exposition nationale du livre à Oran s'inscrit dans le cadre du programme culturel du groupe visant à soutenir les auteurs et écrivains créatifs et à promouvoir leurs publications, contribuant ainsi au soutien de l'industrie du livre en Algérie et à encourager la lecture. Plus de 90 maisons d'édition de différentes wilayas du pays participent à l'exposition nationale du livre, qui sera clôturée, lundi prochain, présentant leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels et scientifiques. Cet événement culturel, qui inclut des conférences et des séances de dédicace, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

10h30 Amour, gloire et beauté  
11h00 Les Feux de l'amour  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 JT 13h  
13h40 Météo  
13h45 Petits plats en équilibre  
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
14h20 La star disparue  
15h50 Le déshonneur d'une miss  
17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
20h00 JT 20h  
20h45 My Million  
21h00 C'est Canteloup  
21h10 Les Tuche 3  
22h55 New York Unité Spéciale  
23h40 New York Unité Spéciale  
00h30 New York Unité Spéciale  
01h20 New York Unité Spéciale  
02h20 Programmes de la nuit

11h25 Chacun son tour  
13h00 Journal  
13h40 Journal  
13h45 La p'tite librairie  
13h47 Expression directe  
13h50 Ça commence aujourd'hui  
15h00 Ça commence aujourd'hui  
16h15 Affaire conclue  
17h50 Affaire conclue  
18h00 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles  
19h10 N'oubliez pas les paroles  
20h00 Journal  
20h50 Journal  
20h55 Image du jour : Le Tournoi des Six Nations  
21h00 Mot de passe : le duel  
21h10 La banlieue c'est le paradis  
22h45 S.O.S. Fantômes : l'héritage  
00h15 Expression directe  
00h20 L'art du crime  
01h55 L'art du crime

CANAL+

3

09h48 Loris Giuliano au boulot  
10h35 Bis repetita  
12h09 La boîte à questions  
12h19 En aparté  
12h55 Clique  
13h27 Une vie  
15h14 Frères  
16h58 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
17h38 The Silent Hour  
19h14 La boîte à questions  
19h21 Clique  
19h56 En aparté  
20h34 En aparté  
21h11 Le deuxième acte  
22h30 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
23h10 Clique  
23h41 Iris et les hommes  
02h05 SNL 50 : dans les coulisses du Saturday Night Live  
03h08 SNL 50 : dans les coulisses du Saturday Night Live  
04h12 Invités émission spéciale SNL  
04h16 Invités émission spéciale SNL

12h10 La p'tite librairie  
12h15 Dans le rétro  
13h55 Météo à la carte (la suite)  
14h35 Tandem  
15h40 Tandem  
16h35 La p'tite librairie  
16h45 Duels en familles  
17h20 Slam  
18h05 Questions pour un champion  
18h53 Consomag  
19h00 Dans le rétro  
19h12 Hors la ville  
19h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
19h50 Tout le sport  
20h00 Le mag Ligue 1  
20h20 Un si grand soleil  
20h40 Un si grand soleil  
21h05 A priori  
22h55 Les Pennac(s)  
00h30 Motu Haka, le combat des îles Marquises  
01h20 Tunnel du Mont-Blanc, les leçons de l'incendie

6

arte

05h30 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h30 Incroyables transformations  
08h35 M6 Boutique  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h25 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h35 Scènes de ménages  
21h10 Mémoire vive  
22h05 Mémoire vive  
23h05 Non classée  
00h45 La grande histoire des Bodin's

12h30 Des volcans et des hommes  
13h00 Querelles dans un jardin familial allemand  
13h35 Un enfant disparaît  
15h05 Australie : des kangourous dans les arbres  
15h50 Voyages en terres du Nord  
16h35 Voyages en terres du Nord  
17h20 Invitation au voyage  
18h55 Voyage en cuisine  
19h30 Le dessous des images  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes  
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
21h00 Ukraine : Sur les traces des bourreaux  
22h30 Enfermés par les Russes, Yahidne 2022  
23h50 Ukraine : un combat pour l'histoire  
02h20 Les Repentis  
04h15 L'ivresse des fleurs  
04h41 Pause  
05h00 L'Europe dans tous ses (petits) Etats



3

21h10

## A PRIORI



Iris et Victor se rendent dans une exploitation agricole à la suite du décès d'un jeune maraîcher. Les analyses s'orientent vers l'usage de substances toxiques. De leur côté, Pauline et Ryem examinent les circonstances troublantes entourant la détérioration d'un appartement, remettant en cause la version des faits de la propriétaire. Dans les couloirs du commissariat, David et Nesrine s'organisent discrètement pour célébrer le 60e anniversaire de la Commissaire Janvert. Cette tâche requiert beaucoup de finesse, leur supérieure étant rétive à toute forme de festivité.

**Acteur:** Bruno Salomone (Victor Montagnac)

TF1

21h10

## LES TUCHE 3



Jeff Tuche, se réjouit de l'arrivée du TGV dans son village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolles. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. Sans réponse de l'Élysée, Jeff ne voit plus qu'une seule solution pour se faire entendre : se présenter à l'élection présidentielle. Jeff Tuche et toute sa famille vont s'installer à l'Élysée.

**Acteur:** Jean-Paul Rouve (Jeff Tuche), Isabelle Nanty (Cathy Tuche), Claire Nadeau (Mamie Suze), Sarah Stern (Stéphanie Tuche).

CANAL+

20h50

## LE DEUXIÈME ACTE



Florence veut présenter David, l'homme dont elle est follement amoureuse, à son père Guillaume. Cependant, David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy. Les quatre personnages se retrouvent dans un restaurant au milieu de nulle part.

**Acteur:** Léa Seydoux (Florence Drucker), Louis Garrel (David), Vincent Lindon (Guillaume Tardieu), Raphaël Quenard (Willy), Manuel Guillot (Stéphanie), Voir plus

**Realisateur:** Quentin Dupieux  
**Scénariste:** Quentin Dupieux



**ORAN**  
25 | 13

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h48  
06h46  
70%  
08 km/h

Alger	☀️	19-10
Constantine	☀️	19-04
Annaba	☀️	20-07
Ouargla	☁️	24-09
Mostaganem	☀️	24-14
Béchar	☀️	20-12

Union africaine

## Rejet de toute tentative visant à déplacer le peuple palestinien

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis à l'occasion de la 38ème session ordinaire du Sommet de l'organisation continentale à Addis-Abeba, les 15 et 16 février, ont exprimé leur rejet de toute proposition ou tentative visant le déplacement du peuple palestinien de sa patrie, soulignant qu'il s'agit d'une violation flagrante du droit international. "Nous exprimons notre rejet catégorique et absolu de toute proposition ou tentative visant à liquider la cause palestinienne par le déplacement du peuple palestinien de sa patrie, y compris la bande de Ghaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international et de la position ferme de l'Union africaine, qui appelle au droit du peuple palestinien à l'autodétermination", ont indiqué les chefs d'Etat et de gouvernement africains dans une déclaration sur la situation en Palestine et dans les régions du Moyen-Orient, publiée à la fin des travaux du 38ème sommet de l'UA. Ils ont, en outre, "vivement condamné l'entité sioniste, la puissance occupante, pour avoir mené une guerre barbare contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, qui a visé 2,2 millions de Palestiniens, et pour avoir fait un usage excessif et disproportionné de la force contre des civils non armés (...) ce qui a occasionné la mort et les blessures de milliers de martyrs et de blessés". Soulignant, par ailleurs, que "la création d'un Etat palestinien est une position africaine ferme et inébranlable", ils ont exhorté tous les pays africains à "collaborer avec la communauté internationale afin d'apporter une aide d'urgence à la bande de Ghaza et de mettre fin à la catastrophe humanitaire" causée par la récente agression sioniste. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont également appelé à "faire pression sur (l'entité sioniste), la puissance occupante, pour qu'elle lève le blocus injuste imposé à la bande de Ghaza et qu'il accélère le processus de reconstruction". Ils ont, en outre, affirmé "le soutien politique, économique et financier à l'Etat de Palestine et la nécessité d'assurer l'unité géographique et politique des territoires palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (et) déploré le soutien sans précédent de certains pays à l'occupation (sioniste) et les récentes atrocités commises par l'armée d'occupation, qui a pris pour cible les citoyens palestiniens et leurs biens, tout en détruisant les infrastructures de la bande de Ghaza assiégée". Les dirigeants africains ont également dit appuyer "le renouvellement de la demande de l'Etat de Palestine d'être membre à part entière des Nations Unies, afin que l'occupation (sioniste) rende compte des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui ont été commis, et qui sont encore commis contre le peuple palestinien". Ils ont, entre autres, souligné "la nécessité de régler la question palestinienne pour pouvoir parvenir à une paix globale dans la région du Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux Etats (et) demandé aux Etats membres de l'UA de mettre fin à tous les échanges commerciaux, scientifiques et culturels directs et indirects avec l'entité sioniste, conformément aux résolutions de la communauté internationale".

Pour le succès «exceptionnel» du MAEP sous sa direction

## Le président de la République félicité par les dirigeants africains

Les dirigeants africains, réunis au sommet, les 15 et 16 février à Addis-Abeba, ont félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le succès "exceptionnel" obtenu par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sous sa présidence. La Conférence "félicite le président du Forum du MAEP, S.E. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour l'excellente direction qu'il a donnée au MAEP et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction", ont-ils indiqué dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur sommet annuel. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont, également, félicité le président de la République pour son "leadership éclairé du MAEP" et son "engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sur le continent". Exprimant leur "grande reconnaissance" pour la contribution volontaire au MAEP d'un montant de 1 million de dollars américains faite par le président de la République, les dirigeants africains ont félicité, une nouvelle fois, le président Abdelmadjid Tebboune "pour cet engagement ferme visant à assurer la pleine appropriation du MAEP par les Etats membres". Auparavant, la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, Marie-Antoinette



nette Rose Quatre, a exprimé son "immense gratitude" à l'Algérie pour cette contribution pour soutenir le mécanisme, affirmant que ce geste témoigne du "dévouement indéfectible de l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines". "Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à l'Algérie pour sa confiance dans le MAEP et pour son engagement indéfectible en faveur du panafricanisme, de la renaissance africaine et de la réalisation rapide des aspirations de nos peuples telles qu'énoncées dans notre Agenda 2063 de l'Union africaine", a-t-elle souligné, dans une dé-

claration à la presse lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente sur la contribution financière décidée par l'Algérie. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont exprimé, par ailleurs, leur "profonde gratitude" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au président d'Ethiopie, Taye Atske Selassie, au président du Kenya, William Ruto et à celui de la Zambie, Haikainde Hichilema, pour leur "soutien indéfectible à la mise en place de l'Agence africaine de notation du crédit pilotée par le secteur privé et basée sur l'autofinancement".

Pour le développement de l'Afrique

## Etablir les partenariats stratégiques suivant l'Agenda 2063

Les participants à des débats de haut niveau sur le thème "Mobiliser les investissements et le financement africains pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063" ont appelé, dimanche à Addis-Abeba, à établir des partenariats stratégiques pour assurer un développement global et flexible de l'Afrique, suivant l'Agenda 2063. Dans son allocution, le Directeur du développement économique et du commerce à la Commission de l'Union Africaine, Djamel Ghrib a déclaré que cette réunion, organisée en marge du 38ème sommet de l'UA, est la deuxième du genre parrainée par le président du Ghana, en collaboration avec l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AIFMA). M. Ghrib a appelé à trouver des solutions internes en Afrique, et à tirer parti des expertises des agences de financement du développement, de leurs instruments et avantages, afin de mobiliser davantage de fonds pour développer les institutions et les projets africains et mettre en œuvre l'Agenda 2063 et parvenir à l'élimination des risques. Il a également évoqué les initiatives lancées lors de la réunion, dont l'initiative de la Banque africaine de développement visant à créer un fonds de financement concessionnel de plus de 5 milliards de dollars, ainsi que d'autres initiatives d'institutions financières africaines. Dans son intervention, la Secrétaire générale de la Banque arabe pour le développement économique en Afri-

que (BADEA), Fatima El sheikh a évoqué le rôle des institutions de développement africaines dans la promotion de la mobilisation de ressources pour soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Mme El sheikh a également évoqué le lancement d'une nouvelle initiative visant à renforcer le capital des institutions financières africaines, soulignant que l'un des problèmes rencontrés par les pays africains est l'insuffisance de capital pour mobiliser des ressources auprès des marchés mondiaux et améliorer la notation de crédit de ces institutions. Et d'ajouter que la BADEA a coopéré avec certaines institutions africaines en 2023 et 2024 afin d'augmenter leur capital, indiquant que la première initiative a été menée avec la Banque de la région ouest-africaine, la Banque arabe ayant fourni des prêts concessionnels aux pays africains pour augmenter leur capital, ce qui s'est traduit par une notation positive de la banque. Grâce à l'expérience qui s'est produite en Afrique de l'Ouest, une hausse de la demande sur ce produit a été enregistrée, suite à quoi "nous avons engagé, a-t-elle dit, des négociations en Afrique de l'Est avec la banque de commerce et de développement et la banque «Shelter»". Ces opérations se sont multipliées, a-t-elle ajouté, car "la disponibilité du capital facilite l'accès des pays africains aux crédits et aux par-

tenariats, notamment notre partenariat pour renforcer notre commerce arabo-africain, à la faveur d'opérations conjointes avec ces institutions financières". Pour le directeur de "Shelter Afrique", Thierno-Habib Hann, l'Afrique doit contrôler ses ressources financières pour pouvoir relancer le processus de développement et réaliser les objectifs du continent, et partant "le développement de nos institutions et l'augmentation de leur capital est un impératif pour remédier à la crise de logements enregistrée dans toute l'Afrique". Le financement du logement par les entreprises économiques permettra de créer de l'emploi, et par conséquent contribuera à réduire le phénomène de migration, à former les jeunes africains et à exploiter ces énergies importantes dans le développement des pays africains, a-t-il estimé. Selon Corneille Karekezi, directeur général de la multinationale d'assurance "Africa Re", dont l'Algérie est membre, l'assurance constitue le levier du développement, souvent négligé par les autorités publiques, préconisant de "mobiliser les ressources de financement en Afrique sans attendre une aide de l'étranger". Et d'ajouter: l'augmentation des moyennes d'assurance à travers l'introduction de réformes pour son développement dans tous les secteurs économiques permettra aux pays africains de récolter des milliards de dollars qu'ils pourront exploiter à long terme.